



PNUE

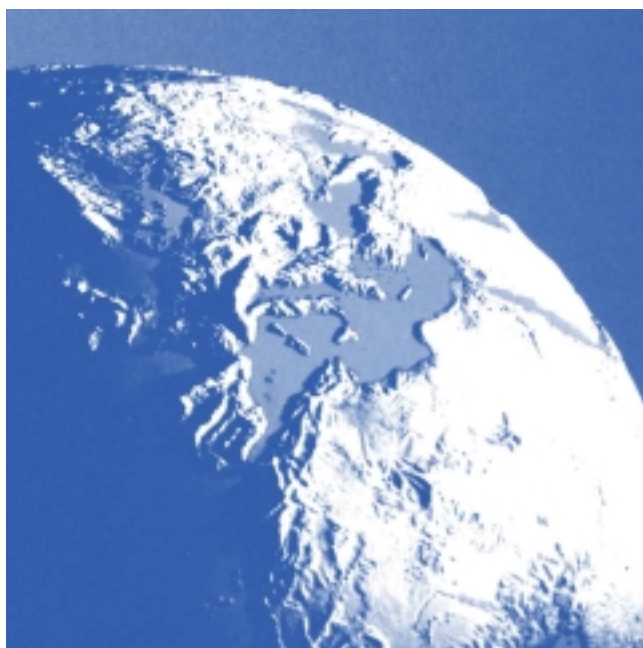


COMMISSION MÉDITERRANÉENNE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE (CMDD)



LE SYSTÈME DES 130 INDICATEURS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MÉDITERRANÉE

Compte-Rendu de l'Atelier des 11 et 12 décembre 2000
à Sophia-Antipolis



Plan Bleu
Centre d'activités
régionales

Sophia Antipolis,
mai 2001

« Le Système des 130 Indicateurs pour le Développement Durable en Méditerranée »

Compte-rendu de l'Atelier des 11 et 12 décembre 2000

Table des matières

1	OUVERTURE DE L'ATELIER (SESSION 1)	1
1.1	INTRODUCTION :	1
1.2	RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ATELIER ET ORGANISATION	1
1.3	RAPPEL DES PRINCIPALES INITIATIVES SUR LES IDD	2
1.3.1	<i>Au niveau mondial</i>	2
1.3.2	<i>Au niveau méditerranéen</i>	5
1.4	PREMIERE ETAPE DE MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DES 130 IDD MEDITERRANEENS	6
1.5	PRESENTATION DU PROJET MEDSTAT-ENVIRONNEMENT	7
2	PREMIER BILAN, OPPORTUNITES ET DIFFICULTES, PISTES DE PROGRES (SESSION 2)	7
2.1	AU NIVEAU MEDITERRANEEN : PRESENTATION DES 50 FICHES INDICATEURS	7
2.2	AU NIVEAU DES PAYS : BILAN DU CALCUL DES 130 IDD	8
2.3	PRESENTATION DE L'ETAT D'AVANCEMENT DU CALCUL DES 130 INDICATEURS DANS CERTAINS PAYS MEDITERRANEENS	11
2.3.1	<i>Algérie</i>	11
2.3.2	<i>Croatie</i>	13
2.3.3	<i>Espagne</i>	14
2.3.4	<i>Maroc</i>	14
2.3.5	<i>Albanie</i>	15
2.3.6	<i>Egypte</i>	16
2.3.7	<i>Présentation du projet MED-ERMIS</i>	16
2.4	RESUME DES DIFFICULTES ET DES PISTES DE SOLUTION	18
3	AMELIORATION DE LA DEFINITION DES INDICATEURS, PROPOSITIONS POUR AMELIORER LE GLOSSAIRE (SESSION 3)	19
3.1	SYNTHESE DES PRINCIPALES QUESTIONS CONCERNANT LE GLOSSAIRE	19
3.2	PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS PAR LES CENTRES DU PAM	21
3.2.1	<i>Centre d'Activités Régionales de Télédétection appliquée à l'Environnement (CAR/TDE)</i>	21
3.2.2	<i>Centre d'Activités Régionales sur les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP)</i>	22
3.2.3	<i>Centre des 100 Sites Historiques</i>	23
3.2.4	<i>MED POL</i>	23
3.2.5	<i>Centre d'Activités Régionales du Programme d'Action Prioritaires (CAR/PAP)</i>	24
3.3	PROPOSITIONS DE L'AGENCE EUROPEENNE DE L'ENVIRONNEMENT	24
3.4	CONCLUSIONS	26

4	ANALYSES DE PROBLEMATIQUES FONDEES SUR DES INDICATEURS : EXEMPLES D'UTILISATION DES IDD POUR L'EVALUATION DES PROGRES VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE (SESSION 4)	26
4.1	TRANSPORT ET ENVIRONNEMENT EN EUROPE : PROBLEMATIQUE ET INDICATEURS.....	26
4.2	L'EAU ET L'AGRICULTURE EN (QUALITE) EN BOSNIE : PROBLEMATIQUE ET INDICATEURS.....	28
4.3	LES DECHETS EN GRECE : PROBLEMATIQUE ET INDICATEURS	29
4.4	RAPPORT « AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT, POLITIQUES ET INDICATEURS » (FRANCE)	30
4.5	LES REGIONS COTIERES MEDITERRANEENNES : PROBLEMATIQUE ET INDICATEURS.....	30
4.6	LES REGIONS COTIERES MEDITERRANEENNES EN SLOVENIE : PROBLEMATIQUE ET INDICATEURS.....	31
5	VERS UN SYSTEME D'INDICATEURS PERENNE (SESSION 5)	32
5.1	LA COOPERATION INTER-INSTITUTIONNELLE EN ITALIE	32
5.2	L'UTILISATION DES INDICATEURS DANS LE PAC « MALTE ».....	33
5.3	OBSERVATOIRE ET INDICATEURS AU LIBAN	33
5.4	OBSERVATOIRE ET INDICATEURS EN TUNISIE.....	34
6	CONCLUSIONS : PRIORITES ET RECOMMANDATIONS (SESSION 6)	35
6.1	VERS LE « REPORTING » (PROJET MED-REP)	35
6.2	CONCLUSIONS DE L'ATELIER	36
6.3	PRIORITES DE LA PROCHAINE ETAPE.....	37
6.4	RECOMMANDATIONS	38
	ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR	40
	ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS.....	42
	ANNEXE 3 : BILAN DETAILLE DU CALCUL DES 130 INDICATEURS DANS LES PAYS MEDITERRANEENS.....	50

Atelier sur « Le Système des 130 Indicateurs pour le Développement Durable en Méditerranée »

(Sophia-Antipolis, 11-12 décembre 2000)

1 Ouverture de l'atelier (Session 1)

M. Serge Antoine, co-gestionnaire de tâches de l'activité « Indicateurs » de la Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDD), président de séance pour cette session a ouvert l'atelier en rappelant le contexte et les principales étapes qui ont conduit à cet atelier.

1.1 Introduction :

Guillaume BENOIT, Directeur du Centre d'Activités Régionales du Plan Bleu, a souhaité la bienvenue aux participants et a insisté sur l'intérêt d'un système commun d'indicateurs pour pouvoir produire des rapports sur les progrès vers un développement durable aussi bien au niveau national que méditerranéen.

Arab HOBALLAH, Coordinateur-adjoint du PAM, rappelle le contexte méditerranéen dans lequel s'inscrit cet atelier : le suivi de l'activité « Indicateur » de la CMDD, les recommandations des Parties Contractantes qui en ont résulté et qui ont été approuvées lors de la Réunion Malte en octobre 1999. Les Indicateurs pour le Développement Durable (IDD) sont utiles pour évaluer les progrès vers le développement durable des pays méditerranéens. Leur calcul est une activité structurante des Observatoires Nationaux de l'Environnement et du développement qui ont été mis en place récemment dans certains pays comme le Maroc, la Tunisie et le Liban. Les 50 indicateurs calculés par le Plan Bleu ont été d'ores et déjà utilisés dans l'évaluation du PAM et de ses activités.

1.2 Rappel des objectifs de l'atelier et organisation

Mme Aline COMEAU, Directrice scientifique du Plan Bleu, a rappelé les objectifs de cet atelier, qui consistent à :

- faire le point sur le calcul et l'utilisation des 130 IDD dans les différents pays méditerranéens et au niveau régional,
- échanger sur l'intérêt, les difficultés et les pistes de solutions pour la poursuite de la mise en œuvre du système d'IDD,
- donner des exemples d'utilisation des IDD pour étayer les analyses des problématiques de Développement Durable en Méditerranée,
- proposer un programme de travail pour la suite du calcul et le « reporting ».

L'atelier est structuré en 6 sessions dont cette session d'introduction :

- la session 2 consacrée à la présentation du bilan de l'exercice,
- la session 3 consacrée aux propositions de modifications des définitions des indicateurs contenues dans le glossaire,
- la session 4 consacrée à la présentation d'analyses de problématiques fondées sur les IDD,

- la session 5 consacrée à la présentation d'initiatives permettant de consolider la production et l'utilisation d'un système IDD,
- la session 6 consacrée à la présentation des conclusions de cet atelier et à la discussion sur la poursuite de cet exercice.

Le calcul du système méditerranéen d'indicateurs et cet atelier s'appuient sur les principes de base suivants :

- les fondations existantes (liste et définitions des indicateurs) devront être utilisées sans une remise en question des choix réalisés lors des ateliers précédents,
- l'inscription de ce calcul s'inscrit dans un processus progressif et continu basé sur une approche volontaire des pays,
- l'élaboration d'un jeu commun méditerranéen n'exclut pas la diversité et le calcul d'indicateurs spécifiques.

1.3 Rappel des principales initiatives sur les IDD

1.3.1 Au niveau mondial

Cécile DORMOY, Département des Synthèses, Institut Français de l'Environnement (IFEN) présente :

- les évolutions récentes des travaux sur les IDD de la Commission du Développement Durable des Nations-Unies (CDD-NU),
- le test « Indicateurs » réalisé en France, et
- le test réalisé en Tunisie, et celui en cours au Maroc.

Elle rappelle que le programme sur les indicateurs de développement durable au sein des Nations Unies a été lancé pour répondre au chapitre 40 de l'Agenda 21 qui suggérait le développement des indicateurs de développement durable afin qu'ils constituent une base utile pour la prise de décisions à tous les niveaux.

Un programme de travail à 5 ans sur les IDD a été adopté lors de la 3^{ème} session de la Commission du Développement Durable des Nations-Unies en 1995. Son objectif était de disposer d'ici à l'an 2001 d'une liste d'indicateurs de développement durable, adaptés à l'échelle nationale, suffisamment souples pour pouvoir être mesurés et utilisés dans des pays de niveaux de développement différents, et suffisamment harmonisés pour permettre les comparaisons.

La sélection des 134 indicateurs a été effectuée au cours des années 1995–1996 en consultation avec les principales instances internationales (PNUE, FAO, OCDE, IUCN ...).

Les 134 indicateurs étaient classés selon le cadre Pression-Etat-Réponse (PER) et suivant les différents chapitres de l'Agenda 21 regroupés en quatre catégories : social, économie, environnement et institutions.

Chaque indicateur est décrit dans une fiche méthodologique standardisée dont l'ensemble a été publié dans le "Blue Book" en 1996 (traduit en français et publié dans le "Livre Bleu" en 1999)

Les indicateurs ont ensuite été testés dans 22 pays selon différentes formules dont le partage d'expérience et les jumelages tels que Afrique du Sud-Finlande, Allemagne-Bésil, - France-Tunisie et France-Maroc.

La procédure de test a consisté à mettre en place un Système National de Coordination avec un organisme « Point Focal » dans le pays test et, en cas de jumelage, un Comité bilatéral, en s'appuyant sur les structures transversales existantes ou en mettant en place des groupes de travail. Le test était le plus souvent coordonné par le Ministère de l'environnement ou l'institution équivalente.

Les objectifs du test sont d'ordres politiques et techniques, il s'agit :

- d'examiner la pertinence politique des indicateurs dans le contexte national en identifiant les priorités nationales dans le domaine du développement durable et les indicateurs de la liste correspondant à ces priorités, et
- de tester les possibilités de chiffrage des indicateurs en se demandant quels sont les indicateurs de la liste des Nations Unies actuellement utilisés et par quels organismes, quelles sont les données de base collectées dans cette optique.

Le test pouvant déboucher sur l'organisation des différentes étapes d'élaboration des indicateurs : collecte des données, traitement, élaboration des indicateurs, analyse, diffusion.

Des rapports d'étape ont été fournis aux Nations Unies et les expériences partagées lors de séminaires internationaux sont disponibles sur le site Internet de la CDD <http://www.un.org/esa/sustdev/isd.htm>.

Le test français a été effectué par l'IFEN en 1997-1998 sous la coordination du Ministère de l'Environnement.

Le test méthodologique et technique a permis, avec l'aide d'un groupe de travail technique constitué de 50 experts, d'évaluer l'adéquation des modes de calcul nationaux aux spécifications des Nations Unies et la qualité des fiches méthodologiques.

Le test de pertinence politique a permis, avec l'aide d'un groupe de travail constitué de 20 experts, d'évaluer la pertinence des indicateurs dans le contexte national et leur utilité pour la prise de décision.

Les résultats du test ont été publiés dans « *Test des indicateurs de développement durable des Nations Unies - Rapport de la France*, IFEN, Coll. Etudes & Travaux n°17, 410 p., Juin 1998 » avec une version simplifiée en anglais

Le test technique a permis de constater que :

- 53 indicateurs sont calculés et publiés régulièrement en France (Exemples : PIB par tête, taux de chômage, taux de croissance de la population urbaine, émissions de SO₂...),
- 55 indicateurs sont non calculés, mais dont les données sont disponibles (Exemple : 9 indicateurs sont proposés sur l'éducation et seulement 2 sont utilisés en France),
- de nombreuses différences méthodologiques existent pour certains indicateurs (Exemples : Accès à l'eau potable, production de déchets solides industriels et municipaux, production de déchets dangereux).

Le test politique a mis en exergue que :

- la relation de chaque IDD avec un chapitre de l'Agenda 21 constitue un point fort de la démarche,

- certains indicateurs étaient particulièrement innovants (Exemples : *chapitre 10 Approche intégrée de la planification/gestion des terres et chapitre 13 Mise en valeur durable des montagnes*),
- l'intégration de préoccupations sociales, économiques et environnementales ne se trouvait pas dans chaque indicateur mais plutôt dans l'ensemble du jeu d'indicateurs,
- des thèmes importants comme les transports, le tourisme, les risques technologiques ou encore le bruit n'avaient pas été considérés
- la pertinence d'une sélection d'indicateurs communs à tous les pays membres de l'ONU n'est pas évidente, ce qui renforce l'intérêt d'une approche macro régionale. (Exemple : *Etude pilote à l'échelle de l'UE : Chiffrage et analyse de 50 indicateurs de la liste ONU (EUROSTAT, 1997). Nouvelle publication à paraître en 2001*).

Le test tunisien s'est déroulé en 1998-1999 dans le cadre d'une coopération tripartite entre :

- la Tunisie avec la Commission Nationale du Développement Durable (CNDD), le Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire et l'OTED/ANPE,
- la France avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et l'IFEN, et
- le niveau régional méditerranéen avec la CMDD et le Plan Bleu

Le contexte tunisien a été très favorable au test avec la création de la CNDD en 1993, la publication de l'Agenda 21 National en 1995 et la participation de la Tunisie aux travaux de la CMDD.

La démarche a consisté en 3 étapes clés :

- un atelier de lancement du test réunissant une trentaine d'institutions,
- un test « pertinence politique » qui a permis lors d'un atelier d'identifier les indicateurs les plus représentatifs des problématiques nationales,
- un test « technique » qui a permis d'évaluer, à l'aide de questionnaires, et d'entretiens, les possibilités de calcul des indicateurs par le système statistique national.

Le processus de test était bien structuré avec une coopération "technique" efficace (OTED-Ifen-Plan Bleu), l'appui d'un Comité scientifique et une forte implication des institutions nationales.

Le bilan de l'exercice "Nations Unies" a permis de tirer quelques leçons dont la nécessité d'impliquer l'ensemble des partenaires concernés (exercice interministériel), le besoin d'un soutien institutionnel fort pour mener à bien l'exercice et l'importance à donner à l'analyse des indicateurs afin de mieux en apprécier la pertinence

Le test marocain va se dérouler en 2000-2001 avec un Jumelage France - Maroc dont les partenaires sont l'IFEN et l'ONEM (Observatoire National de l'Environnement Marocain) et avec la contribution du Plan Bleu. Un atelier de démarrage du projet de test marocain des IDD a réuni une soixantaine de personnes issues de nombreuses institutions à Rabat en septembre 2000.

Le test marocain pourra s'appuyer sur les expériences françaises et tunisiennes. Il devra être réalisé dans le contexte méditerranéen et il pourra bénéficier de la synergie avec le programme MEDSTAT.

Une quinzaine de pays ont réalisé un test et ont fourni des résultats ; ce qui a permis à l'élaboration d'une nouvelle liste de 58 d'indicateurs incluant de nouvelles problématiques (transport, moyens de communication, criminalité ...) et qui sera présentée lors de la 9^{ème} session de la CDD-NU en 2001.

1.3.2 Au niveau méditerranéen :

Aline COMEAU présente les principales initiatives méditerranéennes sur les indicateurs en faisant un rappel des définitions d'indicateurs, un rappel historique et en présentant le bilan de ces initiatives.

Les indicateurs permettent d'évaluer les situations et les progrès réalisés selon les problématiques considérées et sont largement utilisés dans les rapports sur l'environnement et le développement durable.

Les principaux types d'indicateurs sont des descripteurs thématiques, des indicateurs de performance environnementale ou des indicateurs de développement durable. Ils peuvent être calculés à différents niveaux géographiques : national, régional ou local et dans des contextes différents : élaboration et suivi de politiques, évaluation des projets.

Les indicateurs de performance environnementale doivent permettre d'évaluer les situations et les tendances en relation avec des objectifs fixés (cibles ou recommandations).

Les indicateurs de développement durable doivent permettre l'intégration des grandes dimensions du développement : la société, l'économie et l'environnement et avoir une signification vis-à-vis des générations futures. Exemple : taux d'exploitation forestière.

Le cadre institutionnel des travaux sur les IDD est constitué de la Commission Méditerranéenne de Développement Durable, du PAM/ Plan Bleu et de sa fonction Observatoire Méditerranéen de l'Environnement et du Développement.

Des travaux préalables ont été réalisés par un groupe de travail sur les indicateurs de la CMDD qui a permis d'élaborer un programme de travail proposé par la CMDD aux Parties Contractantes. Ce programme a ensuite été approuvé en octobre 1999 à Malte sous forme de recommandations qui concernent :

- la réalisation du tronc commun d'indicateurs (premier jeu de 130 IDD),
- le calcul et analyse des indicateurs dans les pays,
- le renforcement des capacités par l'intermédiaire des observatoires nationaux de l'environnement et du développement et la mobilisation des instituts statistiques, et
- l'élaboration tous les cinq ans d'un rapport sur le développement durable en Méditerranée.

Au cours des dernières années, de nombreuses activités sur les indicateurs ont été menées par le Plan Bleu avec le support du PAM, du METAP et du programme LIFE. Elles ont permis de faire participer plus de 300 experts de 20 pays méditerranéens à une réflexion commune sur les indicateurs en Méditerranée.

Parmi ces activités, on peut citer 5 ateliers méditerranéens : Damas 1996, France 1997, Beyrouth 1997, Tunis 1998, Sophia-Antipolis 1999 ; 3 ateliers sous-régionaux en 1998 : Rabat, Le Caire, Split et 6 tests nationaux : France, Slovénie, Tunisie, Egypte, Autorité palestinienne, Turquie.

Ces ateliers et principalement ceux de Tunis en 1998 et de Sophia-Antipolis en 1999 ont permis d'obtenir un consensus méditerranéen sur 130 indicateurs dont 40 sont communs avec la nouvelle liste CDD-NU.

Les indicateurs ont été sélectionnés selon les critères suivants : pertinence et disponibilité mais aussi facilité d'interprétation, sensibilité aux changements environnementaux et aux activités humaines, qualité et périodicité des données, etc.

Certaines critiques ont été émises quant à la pertinence, aux garanties de calcul et de mise à jour, la vision pouvant sembler incomplète voire caricaturale.

Malgré cela, le bilan est plutôt positif car la sélection est acceptée par la plupart des institutions et il s'agit même d'un bon point de départ pour les institutions environnementales émergentes qui l'ont utilisée comme cadre de travail. L'exercice de calcul a été accueilli avec un certain enthousiasme par l'ensemble des pays qui se sont portés volontaires.

L'atelier de Tunis sur les « Observatoires de l'Environnement et du Développement » en novembre 1999 avait déjà permis de conclure au rôle central des indicateurs dans la structuration et les travaux des observatoires, l'implication des partenaires et les publications jouant également un rôle important.

La prochaine étape en 2001 consistera à mettre en œuvre et analyser les indicateurs au niveau de la région méditerranéenne (Fiches « indicateurs » du Plan Bleu) et dans les 20 pays.

De nombreux documents sur les indicateurs et les activités qui y sont liées sont disponibles sur le site web du Plan Bleu : www.planbleu.org.

1.4 Première étape de mise en œuvre du système des 130 IDD Méditerranéens

Jean-Pierre GIRAUD, Plan Bleu, présente le travail réalisé en 2000 et rappelle que la mise en œuvre du système des 130 IDD méditerranéens a pour objectifs de renforcer la capacité des pays à élaborer des rapports et des tableaux de bord nationaux sur le développement durable et de faciliter l'élaboration de rapports et tableaux de bord méditerranéen sur le développement durable.

Pendant le premier semestre 2000, le Plan Bleu a complété le jeu de 50 Fiches illustrées à partir des données des sources internationales, il a amélioré le glossaire bilingue des définitions des 130 IDD, et a procédé au lancement du calcul des IDD dans les pays volontaires en mai 2000.

Les travaux dans les pays ont consisté à valider (et compléter) les 50 fiches indicateurs, tester les définitions proposées dans le glossaire, collecter les données disponibles pour le calcul des 130 indicateurs, remplir les formulaires fournis par le Plan Bleu, élaborer les tableaux, illustrations et analyses pour les indicateurs renseignés et préparer une présentation pour cet atelier.

Les définitions du glossaire sont tirées, pour la plupart, des sources internationales (ONU, FAO, OCDE, Eurostat...). Pour les indicateurs environnementaux, le

questionnaire joint Eurostat-OCDE, document de référence du projet Medstat-Environnement, a été utilisé pour harmoniser les définitions avec les pays européens.

1.5 Présentation du projet MEDSTAT-Environnement

Jean IOTTI (chef de projet MEDSTAT-Environnement au Plan Bleu) présente le projet MEDSTAT-Environnement en insistant sur la synergie évidente avec le programme Indicateurs

Le programme MEDSTAT a été développé pour mettre en œuvre les recommandations de la déclaration de Barcelone. Il tend à consolider les systèmes d'information statistiques de 12 pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Il insiste sur l'importance de fournir des séries temporelles de données pertinentes et consistantes pour la prise de décision et pour un développement économique durable.

Le projet MEDSTAT-Environnement est l'un des 10 sous-programmes : Tourisme, Transport, Migrations, Commerce extérieur, Comptes nationaux, Economie Non-Observée, Formation, Système d'Information et Publications.

Le projet MEDSTAT-Environnement comprend plusieurs phases dont : Identification des sources de données et collecte des données existantes ; harmonisation avec le questionnaire joint Eurostat-OCDE sur l'Etat de l'Environnement ; coopération inter-institutionnelle avec les producteurs de données et renforcement de capacité sur trois thèmes prioritaires : eau, sols et déchets.

Les relations entre les IDD et le projet MEDSTAT-Environnement sont 1) d'ordre technique : 34 indicateurs IDD parmi les 130 font partie du questionnaire MEDSTAT-Environnement et 2) d'ordre institutionnel : les institutions de l'environnement, en charge des IDD et les institutions statistiques, bénéficiaires du projet MEDSTAT-Environnement sont complémentaires et peuvent créer des synergies à bénéfices réciproques dans la collecte et l'analyse d'informations environnementales.

La cohérence des objectifs, la bonne coïncidence chronologique et les bénéfices mutuels devraient encourager la synergie entre ces 2 projets.

2 Premier bilan, opportunités et difficultés, pistes de progrès (Session 2) :

2.1 Au niveau Méditerranéen : présentation des 50 fiches indicateurs.

M. Wilfrid DERI, mis à disposition du Plan Bleu par la Principauté de Monaco, présente un dossier de fiches « Indicateurs » réalisées par le Plan Bleu qui produisent un premier tableau de bord méditerranéen de 50 IDD (sur les 130) dont les données sont facilement disponibles dans les sources internationales.

Ce dossier contient aussi un livret rappelant l'historique, les recommandations des Parties Contractantes et la liste complète des 130 indicateurs ainsi qu'un guide de lecture. Les fiches présentent de façon synthétique les tendances de l'indicateur pour l'ensemble des pays méditerranéens sous forme de cartes, graphiques et commentaires. Elles comprennent également les définitions, les sources et les remarques sur les méthodes de calcul.

Les sources internationales suivantes ont été privilégiées pour la cohérence des définitions : les agences des Nations unies (BIT, UNESCO, FAO, AIE, etc.), la Banque Mondiale, l'OCDE, l'Organisation Mondiale du Tourisme, la Fédération Routière Internationale, l'Union Internationale des Télécommunications, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, la Base de données GEOPOLIS, le Secrétariat de la Convention sur l'Ozone, etc., et les travaux du Plan Bleu au niveau méditerranéen.

Les 50 indicateurs se répartissent selon les thèmes de la façon suivante :

1	POPULATION ET SOCIÉTÉ	13
2	ESPACES ET TERRITOIRES	7
3	ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DURABILITÉ	23
4	ENVIRONNEMENT	7
5	ACTEURS ET POLITIQUES	0
6	ÉCHANGES ET COOPÉRATION MÉDITERRANÉENNE	1

Les indicateurs suivants ont été traités dans les fiches mais ont posé des problèmes de disponibilité de données.

Num	Indicateur
5	Taux d'emploi
8	Production de biens culturels
13	Accès à l'eau potable
43	Structure du PIB par secteur (Agriculture, Industrie, Services)
45	Dette extérieure / PIB
49	Nombre et puissance moyenne des bateaux de pêche
72	Distance moyenne annuelle parcourue par un véhicule de tourisme
73	Structure du transport par mode
74	Densité du réseau routier
110	Emissions de gaz responsables de l'effet de serre
113	Consommation de substances détruisant la couche d'ozone
120	Superficies incendiées par an

Certains pays ne sont pas bien couverts dans les sources internationales : c'est le cas de Monaco, des pays des Balkans avant 1990 et de l'Autorité Palestinienne.

Ces fiches seront publiées et largement diffusées en 2001 puis pourront être mises à jour après avoir inséré les éventuels commentaires des pays.

Il faudra ensuite poursuivre le travail en 2001 en complétant les séries de données manquantes, mais il faudra surmonter les difficultés dues à l'utilisation des sources différentes de données qui entraînera nécessairement une perte d'homogénéité dans les définitions et les méthodes de calcul.

2.2 Au niveau des pays : bilan du calcul des 130 IDD

Jean-Pierre GIRAUD, Plan Bleu, présente la synthèse du calcul des 130 indicateurs réalisé par les pays méditerranéens. Cet exercice fait suite à l'activité

indicateurs de la CMDD conformément aux recommandations des Parties Contractantes. En effet, tous les pays méditerranéens se sont montrés intéressés par cet exercice commun en mai 2000. Un coordonnateur national a été désigné par les points focaux du PAM dans chaque pays, entre juillet et septembre 2000 pour conduire l'exercice. Malgré des délais très courts, 15 pays ont envoyé des résultats (jusqu'à la semaine précédant l'atelier). D'autres pays ont collecté l'information nécessaire sans la transmettre au Plan Bleu.

Le coordonnateur national dépend, selon les pays, du Ministère de l'Environnement, de l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement (ONED), d'un institut de recherche ou de l'Office National des Statistiques (ONS). Le coordonnateur a alors procédé de façon différente pour collecter l'information nécessaire au calcul des indicateurs ou les indicateurs disponibles auprès des nombreuses institutions concernées. Dans certains pays, c'est la coopération institutionnelle qui a été privilégiée et renforcée à l'aide de réunions qui ont permis d'expliquer les objectifs et l'intérêt partagé de produire un jeu d'indicateurs au niveau national, harmonisé avec l'ensemble des pays riverains. Quelquefois, la collecte a été réalisée par l'envoi de courriers aux institutions concernées et/ou en utilisant les publications facilement disponibles comme source d'information.

Le Plan Bleu avait demandé aux coordonnateurs nationaux de se concentrer sur les 80 indicateurs non inclus dans les 50 fiches méditerranéennes et de vérifier, si possible, les informations contenues dans ces fiches. La plupart des pays ont donné la priorité aux indicateurs socio-économiques tandis que les autres ont privilégié les indicateurs environnementaux

Afin de faciliter la réalisation de ce bilan, il avait été demandé de fournir avec les indicateurs une liste avec les conventions suivantes :

0 : Indicateur non disponible, non commenté

1 : Indicateur non disponible, mais commenté

2 : Indicateur disponible et non commenté

3 : Indicateur disponible et commenté

Ce bilan par catégorie du calcul des indicateurs (noté 2 ou 3) figure dans le tableau page suivante. Les résultats détaillés par indicateur figurent en annexe 3.

On peut également souligner que peu de commentaires ont été faits sur les 50 fiches méditerranéennes, que de nombreux indicateurs contenus dans ces fiches ont été recalculés par les pays, que seuls quelques pays ont commenté les tendances des indicateurs.

De nombreux indicateurs définis pour le littoral ont été calculés mais très peu d'indicateurs définis au niveau national ont été déclinés pour le niveau littoral.

Ce bilan, réalisé avant l'atelier, sera mis à jour lors de la poursuite du travail par les différents pays. On pourra noter quelques différences entre ce bilan et les résultats présentés par les pays dues à la réception tardive des résultats et à des différences d'interprétation.

Proportion d'indicateurs calculés, par catégorie et par pays
en %

Pays		Catégorie						Total
		1. Population et Société	2. Territoires et établissements humains	3. Activités économiques	4. Environnement	5. Acteurs et Politiques	6. Échanges et Coopération méditerranéenne	
Nombre d'indicateurs par catégories		17	25	41	38	6	3	130
MA	Maroc	0	0	0	0	0	0	0
DZ	Algérie	82	36	37	18	50	0	37
TN	Tunisie	0	0	0	0	0	0	0
LY	Libye	0	0	0	0	0	0	0
EG	Egypte	0	0	0	0	0	0	0
GZ	Autorité palestinienne	59	8	29	3	0	0	19
IL	Israël	0	0	0	0	0	0	0
LB	Liban	59	28	17	26	50	33	29
SY	Syrie	0	0	0	0	0	0	0
TR	Turquie	41	0	10	21	0	0	15
CY	Chypre	94	40	44	45	17	67	49
MT	Malte	47	12	46	16	0	67	29
AL	Albanie	53	28	49	34	17	0	38
YU	Yougoslavie	0	0	0	0	0	0	0
BA	Bosnie-Herzégovine	53	20	20	3	0	33	18
HR	Croatie	82	40	51	18	33	67	43
SI	Slovénie	65	44	54	66	67	67	58
MC	Monaco	71	32	51	84	100	67	62
GR	Grèce	0	0	0	24	0	0	7
IT	Italie	6	16	24	58	50	0	31
FR	France	65	60	88	74	100	67	75
ES	Espagne	76	36	29	13	100	67	36

2.3 Présentation de l'état d'avancement du calcul des 130 indicateurs dans certains pays méditerranéens

2.3.1 Algérie

M. Kamel DJEMOUAI, du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE), a présenté la situation et l'évolution de la prise en charge des indicateurs en Algérie ainsi que le bilan de l'exercice effectué pour les 130 IDD méditerranéens.

Dès 1997, le Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement a montré un net intérêt pour les indicateurs. L'Algérie a participé aux ateliers organisés par le Plan Bleu à Beyrouth sur «les Statistiques et Indicateurs de l'Environnement» et sur «les Indicateurs de performance environnementale & Indicateurs de développement durable »

En 1998, un groupe pluridisciplinaire « Suivi et Elaboration d'indicateurs » a été mis en place et l'Algérie a participé à l'atelier sous-régional de RABAT sur les Indicateurs de Performance Environnementale (septembre 1998). Deux questionnaires sur les Indicateurs de Développement Durable ont été remplis pour la Commission Economique Africaine et la Ligue Arabe.

En 1999, le Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement a relancé le groupe pluridisciplinaire « Suivi et élaboration d'indicateurs » et son intégration dans les activités d'un projet de coopération avec GTZ. Il participe également au lancement du Projet MEDSTAT-Environnement en Algérie.

En 2000, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement développe le travail sur les IDD et participe au test des 130 IDD de la CMDD.

En ce qui concerne ce dernier test, la méthodologie de travail a pris en compte le temps, les moyens humains et matériels nécessaires, la disponibilité du personnel, la compréhension de l'exercice, les limites du travail à réaliser pour le Ministère et pour ses partenaires.

L'identification des partenaires, en juillet, a été suivie d'une recherche bibliographique, de l'envoi des questionnaires, de l'analyse des réponses puis de la réalisation du rapport final. Des groupes de travail avec de nombreux partenaires ciblés ont été organisés autour du Service chargé du Système National d'Information Environnemental du MATE.

Le tableau suivant présente le bilan du test :

	Nombre d'IDD-MED	Nombre d'IDD calculés en Algérie	% d'IDD calculés en Algérie
Population & Société	17	14	82
Espaces & Territoires	27	14	56
Activités Economiques & Durabilité	41	16	39
Environnement	38	12	32
DD : Acteurs & Politiques	6	3	50
Echanges & Coopération Méditerranéenne	3	0	0

Les indicateurs 22, 23, 38, 40, 44, 57, 62, 64, 66, 67, 68, 70, 71, 77, 85, 89, 96, 104, 118, 128, 130 ont posé des problèmes dus, soit à l'absence totale de données et de système de collecte, soit à des difficultés de calcul.

L'analyse des indicateurs est pour l'instant difficile et nécessite de faire appel à des spécialistes.

Les principaux problèmes rencontrés ont été le manque de temps et l'absence d'une « culture indicateurs ». La mise en place d'un « système d'indicateurs de l'environnement et du développement durable » pourrait aider à mieux intégrer le calcul des indicateurs dans les activités quotidiennes du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

Le manque de savoir-faire et les difficultés pour mobiliser les partenaires nécessitent l'organisation d'ateliers de formation et des échanges d'expériences.

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement souhaite poursuivre l'activité « IDD » comme une activité routinière, ce qui nécessite la mise œuvre de moyens, la mise en place d'un réseau d'institutions partenaires et d'un réseau de mesure et de surveillance de l'environnement.

En conclusion cet exercice réalisé au niveau international, tel que les travaux du Plan Bleu, s'avère un bon catalyseur du travail sur les indicateurs au niveau national.

DISCUSSION

M. George AKL (LEDO) souhaite savoir comment ont été identifiés les détenteurs de données et comment ont été géré les sources multiples ?

En Algérie, le ministère a déjà une bonne connaissance des institutions détentrices de l'information car une première étude sur les indicateurs initiée par le Plan Bleu en 1997 a été suivie du projet « Indicateurs de Performance Environnementale » du METAP. Le choix de la source a été fait selon le critère de hiérarchisation, c'est à dire que la source en amont a été privilégiée.

Ms Urska POVSE (Slovénie) souhaite savoir si le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) est l'institution la plus appropriée pour mettre en œuvre le travail sur les indicateurs ?

En Algérie, est en effet, le MATE a une bonne expérience en matière d'indicateurs, mais l'Office National des Statistiques (ONS) est l'un des partenaires privilégiés et il a déjà fourni de nombreux indicateurs.

2.3.2 Croatie

Mme Sandra TROSELJ (Ministry of Environment and Physical Planning) présente le déroulement du calcul des 130 indicateurs en Croatie en insistant sur l'importance qu'il faut donner à un tel exercice pour arriver à surmonter toutes les difficultés et à le mener à bien.

Parmi les 130 indicateurs méditerranéens, 79 sont disponibles et 69 ont été calculés, dont 55 au niveau national, 11 au niveau côtier et 3 pour les deux niveaux :

	Niveau National	Niveau Côtier	Les deux niveaux
Population & Société	14	0	0
Espaces & Territoires	6	7	0
Activités Economiques & Durabilité	19	2	0
Environnement	11	2	2
DD : Acteurs & Politiques	3	0	1
Echanges & Coopération Méditerranéenne	2	0	0

Les valeurs des indicateurs de 40 fiches méditerranéennes, parmi les 50 fiches réalisées par le Plan Bleu, ont été comparées à celles contenues dans l'annuaire statistique Croate, il en ressort que :

- les valeurs sont identiques pour 13 indicateurs ;
- des différences ont été notées pour 14 indicateurs ;
- et 13 indicateurs n'ont pas pu être comparés principalement en raison des différences de méthode de calcul.

Les indicateurs collectés n'ont pas pu être analysés avant l'atelier en raison de la réception tardive des informations, de l'absence d'analyse déjà disponible et de séries temporelles trop courtes.

Il y a en général un manque d'information pour obtenir une vue synthétique et pour pouvoir analyser les problématiques selon le cadre PER.

Les principaux problèmes rencontrés lors de cet exercice ont été le manque de temps, la dispersion des données dans les différentes administrations et la lenteur des procédures administratives.

Les solutions envisagées pour remédier à ces problèmes sont une meilleure planification dans le temps de l'exercice, la motivation des détenteurs de données en donnant une plus grande importance au projet et en formant un groupe d'experts pour l'analyse des indicateurs.

Les prochaines étapes consisteront en l'intégration des indicateurs méditerranéens dans le programme statistique 2002-2006 qui sera développé selon les directives pour le Compendium statistique. La mise en place du système d'indicateurs sera

suivie de l'amélioration et du suivi et de ces indicateurs au niveau national et régional.

2.3.3 Espagne

M. Francisco CARDASO (Ministerio de Medio Ambiente) présente le travail sur les indicateurs réalisé en Espagne en insistant sur le manque de moyens et notamment de personnel disponible pour cet exercice ainsi que la période de réalisation qui peuvent expliquer les faibles résultats. En effet, seuls 18% des indicateurs sur l'environnement ont pu être calculés.

Le travail sur les indicateurs méditerranéens fournit un bon cadre de travail au niveau national. Il permet de mieux identifier les sources dont les Autonomies avec lesquelles il faut renforcer la synergie.

Une première liste de 85 indicateurs avait déjà été sélectionnée en Espagne dans un processus national antérieur.

Il est important de promouvoir l'utilisation des indicateurs dans la prospective et il faudra consolider cette expérience positive en y consacrant plus de temps et plus de personnel en lui donnant une plus grande importance au niveau national.

2.3.4 Maroc

Mme Nezha DAMNATI (ONEM) a présenté le test marocain des Indicateurs de Développement Durable (IDD) qui est en cours avec l'appui technique et scientifique du Plan Bleu en tant qu'observatoire méditerranéen, et de l'IFEN en tant qu'observatoire français de l'environnement.

Le Maroc a déjà une expérience Nationale en matière d'IDD qui ont déjà été utilisés dans la Stratégie Nationale pour la Protection de l'Environnement et le Développement Durable, dans le Rapport sur l'Etat de l'Environnement du Maroc (REEM) et dans les Monographies Régionales de l'Environnement

Le Rapport sur l'Etat de l'Environnement du Maroc (REEM) est l'un des produits du Système d'Informations et de Données sur l'Environnement (SIDE). Ce système fournira à terme une base de données géographiques basée sur des indicateurs simples et mesurables. L'élaboration du REEM est principalement basée sur 73 Indicateurs de l'environnement classés par grand thème et selon le cadre Pression-Etat-Réponse (PER). Ce cadre a été choisi pour développer le réflexe trilogique : Connaître, Evaluer et Agir.

Les phases du test marocain consistent à examiner la pertinence dans le contexte marocain des Indicateurs de Développement Durable des Nations Unies (134 indicateurs) et de ceux élaborés par la Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDD) (130 indicateurs), puis à sélectionner les indicateurs capables d'illustrer les problématiques et identifier les priorités définies du Maroc en matière d'environnement et de développement durable.

Ce test marocain sera réalisé pendant une période de 6 à 8 mois sous le pilotage de l'ONEM et du Comité National sur les Indicateurs de Développement Durable (CNIDD)

Le CNIDD créé lors d'un atelier de démarrage en septembre 2000 aura pour principales tâches :

- la participation à la définition du cadre dans lequel va être mené le test,

- l'identification des sources des données,
- la mise à disposition des données nécessaires au bon déroulement du projet,
- l'assistance et suivi d'une manière continue de toutes les phases du test marocain des indicateurs de développement durable,
- la validation de chaque phase du test,
- l'organisation d'un atelier national en vue de valider le rapport final du test national sur les indicateurs de développement durable,
- et le suivi des indicateurs testés et adoptés au niveau national par les secteurs concernés.

L'atelier de démarrage a permis de faire les recommandations suivantes

- insérer une rubrique « Indicateur de Développement Durable » dans le site web du Département de l'Environnement,
- faire de l'observation des indicateurs fondamentaux de l'environnement, un souci permanent des opérations statistiques effectuées par le système national de l'information statistique,
- spatialiser l'information sur les indicateurs de développement durable,
- impliquer l'ensemble des partenaires concernés (ministères, établissements publiques, instituts statistiques nationaux, organismes de recherche, associations.....),
- renforcer le soutien institutionnel pour mener à bien l'exercice,
- identifier les priorités, les axes à renforcer ou à approfondir à partir d'un bilan de l'existant,
- privilégier l'analyse des indicateurs afin de mieux en apprécier la pertinence.

En conclusion, Les résultats escomptés de ce test sont :

- la mise en commun des compétences et la confrontation des idées d'un grand nombre d'acteurs du développement durable,
- l'adéquation de la sélection d'indicateurs aux priorités nationales telles que définies dans la stratégie nationale du développement durable,
- le fonctionnement, d'une manière opérationnelle, du comité de suivi du test marocain des indicateurs de développement durable,
- le suivi permanent des indicateurs pertinents choisis après le test par les secteurs concernés,
- l'établissement d'un rapport annuel sur les IDD et,
- le renforcement et la coopération entre l'Observatoire National de l'Environnement au Maroc et l'IFEN en France en matière d'indicateurs de développement durable.

2.3.5 Albanie

Mme Malindja VASJARI, de l'Agence Nationale de l'Environnement (NEA), présente l'exercice en Albanie en indiquant que les principales applications des indicateurs en Albanie ont consisté en l'évaluation du développement économique et de certains projets financés par le PNUD et la Banque mondiale ainsi que la préparation du rapport "State of the Environment in Albania" 1997-1998.

Un programme de travail sur les indicateurs a été élaboré et comprend :

- L'organisation d'un atelier national sur les IDD,
- l'élaboration d'indicateurs de réponse dans le programme de surveillance de l'environnement,
- la réalisation du draft du rapport "State of Environment in Albania" 1999-2000, et
- la mise en place d'un centre d'information avec une base de données.

Les points forts de ce programme « indicateurs » concernent :

- l'implication importante de l'Agence Nationale de l'Environnement (NEA),
- l'actualisation du Plan d'Action National de l'Environnement (NEAP),
- la priorité accordée par le gouvernement à l'environnement,
- l'existence de nombreux projets financés avec des fonds étrangers,
- et également, la contribution du Plan Bleu.

Les points faibles sont principalement le manque de moyens de l'Agence Nationale de l'Environnement, les fonds limités affectés à l'environnement et le manque de conscience environnementale du public et des décideurs.

2.3.6 Egypte

M. Moussa I. MOUSSA (EEAA) présente les principales difficultés rencontrées dans le calcul des indicateurs en Egypte et les solutions envisagées pour obtenir des résultats.

Les principales difficultés rencontrées ont été :

- le manque de familiarisation des acteurs avec les indicateurs,
- le manque de coopération entre les acteurs et partenaires,
- le surcroît de travail entraîné par cette coopération, et
- l'absence d'unité responsable au sein de l'EEAA pour réaliser les traitements pertinents sur les indicateurs. Parmi les solutions qui sont envisagées, on peut citer en premier lieu la création d'une unité de l'EEAA dédiée aux indicateurs, l'amélioration des relations avec les partenaires dans l'EEAA en utilisant les relations personnelles et en correspondant en langue arabe, la formation des partenaires (dont le CAPMAS) à l'aide de réunions conjointes avec le Plan Bleu.

Il restera à fixer un programme de travail et un calendrier pour lesquels les arrangements et procédures sont en cours.

M. Moussa I. MOUSSA a ensuite présenté des résultats sur quelques indicateurs de la pollution de l'air.

2.3.7 Présentation du projet MED-ERMIS

M. Alexandros LASCARATOS (Grèce) présente le projet MED-ERMIS : La Grèce, comme membre du Comité d'Assistance et de Développement de l'OCDE, devant affecter un pourcentage de son PIB à des projets d'assistance régionaux, a développé le projet MED-ERMIS (Environment Reporting & Monitoring Information System) qui concerne 6 pays (Chypre, Egypte, Israël, Liban, Malte, Tunisie) pour un budget de 140 000 Euros par pays. Le projet doit être réalisé dans chaque pays par une ONG ou une université. Le projet a été adapté à chaque pays, et une réunion de lancement a été organisée en novembre 2000.

M. Alexandros LASCARATOS (Grèce) souligne que l'effort sur les IDD doit faire partie d'un système de collecte méditerranéen plus large et à pérenniser.

DISCUSSION

M. Guillaume BENOIT (Plan Bleu) propose de renforcer l'institutionnalisation de la production et de la collecte des données en liaison avec les institutions des statistiques et dans le cadre du projet MEDSTAT.

Mme Maria DALLA COSTA (ANPA) pense qu'il faut inclure et inscrire le travail sur les indicateurs dans un processus national. C'est le cas en Italie avec l'ANPA, ISTAT et les centres thématiques de l'AEE. Il faut recommander la poursuite de cet exercice très important au niveau régional et également au niveau national.

M. Ronan UHEL (AEE) insiste sur l'importance de la diffusion et de la publication des résultats, même en phase préparatoire. Il faut promouvoir la complémentarité entre statistiques et indicateurs. La communication des lacunes identifiées durant cet exercice au niveau des directeurs des statistiques est primordiale et cela est possible à travers le PAM. Il faut donc communiquer, sans se substituer aux détenteurs des données, tout en valorisant cette information.

M. Mohamed ENNABLI pense qu'il n'y a pas de contradiction fondamentale entre les approches « Top-Down » et « Bottom-Up » car chaque pays peut ajouter des indicateurs au jeu commun. Il ne faut pas amplifier les différences et les problèmes entre statistiques et indicateurs et il faut rechercher les complémentarités et promouvoir la coopération entre les institutions statistiques et environnementales.

M. Serge ANTOINE rappelle qu'il faut tenir compte des échéances internationales importantes telles que « RIO + 10 » et qu'il faut considérer les partenaires incontournables tel que la CDD New York. Il faudra que le PAM soit présent sur la scène internationale au niveau mondial.

M. Kamel DJEMOUAI (Algérie) souhaite que le Plan Bleu propose des méthodologies harmonisées et plus précises pour collecter les informations nécessaires au calcul des indicateurs tels les plans d'échantillonnage.

2.4 Résumé des difficultés et des pistes de solution

Aline COMEAU et Jean-Pierre GIRAUD synthétisent les principales difficultés évoquées par les pays pour calculer les indicateurs et proposent des esquisses de solutions qu'il faudrait mettre en œuvre dans un proche avenir.

L'approche volontaire des pays a atteint ses limites car ils sont, en général, confrontés au manque de ressources.

Les activités « indicateurs » devront être incluses dans un processus à long terme avec le support de projets internationaux ou bilatéraux, comme le projet MED-ERMIS avec la Grèce.

Il faut remédier à la faible culture « Indicateurs » des institutions nationales par l'apprentissage par l'usage, en s'efforçant de publier des rapports utilisant des indicateurs.

Les données sont dispersées dans de nombreuses institutions, les procédures administratives sont lentes et il est difficile de faire participer les partenaires potentiels.

Pour obtenir les données, il est indispensable de développer un réseau de partenaires en démarrant si possible avec des contacts personnels puis consolider et officialiser les relations avec les partenaires. L'organisation d'ateliers permet d'intéresser les partenaires à l'utilisation des indicateurs et d'instaurer un langage commun.

Il est difficile de couvrir le champ très large du développement durable. Il est nécessaire pour cela d'avoir un mandat officiel qui permette d'insister auprès des partenaires. De même, une volonté politique permet de clarifier la demande d'indicateurs et de produits, mais il faut inciter cette volonté politique en diffusant des publications mêmes succinctes sur les indicateurs.

Il faut commencer à calculer les indicateurs les plus faciles afin de ne pas se décourager et planifier le calcul des plus difficiles en faisant intervenir les producteurs de données.

Les exercices internationaux permettent de proposer un cadre de référence aux travaux nationaux et de les faire démarrer sous forme de test.

D'un point de vue pratique et pour pouvoir mettre à jour les fiches avant la prochaine réunion de la CMDD, il sera nécessaire de relancer les pays afin qu'ils poursuivent le calcul des indicateurs à tous les niveaux géographiques et qu'ils fournissent des commentaires sur les tendances et sur les méthodologies.

3 Amélioration de la définition des indicateurs, Propositions pour améliorer le glossaire (Session 3)

3.1 Synthèse des principales questions concernant le glossaire

M. Jean-Pierre GIRAUD rappelle les objectifs de cette session 3 qui consistent à :

- Améliorer et préciser les définitions proposées dans le glossaire
- Préciser les méthodologies et les procédures de calcul

Afin de conserver une certaine comparabilité dans une optique d'harmonisation, il faudra respecter les règles suivantes :

- Conserver une définition homogène (principalement pour les indicateurs tirés des sources internationales)
- Adapter le calcul au contexte national, en utilisant un indicateur proche si la définition exacte n'est pas applicable
- Veiller à garder une bonne disponibilité des données, et
- Conserver un coût « raisonnable » pour l'élaboration de l'indicateur

Les principaux types de commentaires reçus par le Plan Bleu concernent la clarté de la définition qu'il faudra préciser, l'utilisation d'une définition différente ou d'un indicateur proche, une méthodologie non adaptée à certains pays.

Les suggestions faites par les pays sont présentées dans le tableau suivant. Il s'est avéré nécessaire de préciser « Taux annuel moyen de croissance » pour tous les indicateurs concernant des taux de croissance. Certains de ces indicateurs feront également l'objet de suggestions par les centres d'activités régionales du PAM dans la suite de cette session.

INDICATEURS	COMMENTAIRES
3. Nombre de femmes dans la population active pour cent hommes	Détailler la répartition par secteur
4. Indice de Pauvreté Humaine (IPH)	Utiliser la définition exacte du PNUD
6. Taux brut de scolarisation	Améliorer la définition
10. Dépenses publiques pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et historique	Cet indicateur complexe est traité par le Centre des 100 sites historiques
13. Accès à l'eau potable	Distinguer Urbain et rural
15. Nombre de véhicules de tourisme pour 100 habitants	Utiliser l'unité pour 1000 habitants
16. Lignes téléphoniques principales pour 100 habitants	Utiliser le nombre d'abonnements principaux
19. Perte de terres agricoles due à l'urbanisation	Améliorer la définition des terres agricoles (SA ou SAU)
22. Changements démographiques en zone de montagne	Améliorer la définition des zones de montagne, préférer les zones rurales
26. Taux de protection des forêts	Les réserves de chasse rentrent-elles dans la protection de la forêt.
28. Nombre de nuitées touristiques / linéaire côtier	Définir les zones côtières concernées par le calcul.
32. Erosion côtière	Améliorer la définition

INDICATEURS	COMMENTAIRES
33. Superficie des zones protégées côtières	Difficile à interpréter car concerne la partie terrestre et la partie marine
34. Trafic maritime pétrolier	Ajouter le tonnage
35. Qualité générale des eaux côtières	Utiliser les classes de qualité des eaux de la directive Eau 2000
36. Densité de déchets solides immergés	Indicateurs cher et difficile à mettre en œuvre, nécessite des campagnes de mesures importantes
37. Qualité des eaux côtières dans quelques points chauds prioritaires	Améliorer la définition des « points chauds »
38. Qualité du milieu biophysique	Préciser la définition
39. Protection des milieux marins d'intérêt	Préciser la notion des zones sensibles
40. Existence de programmes de surveillance des apports polluants	Ne reflète pas l'évaluation des programmes existants
41. Taux de traitement des eaux usées avant rejet à la mer pour les agglomérations côtières de plus de 100000 habitants	Fournir l'information en volume et en habitants
42. Taux d'équipement des ports en stations de déballastage	Améliorer la définition
43. Structure du PIB par secteur (Agriculture, Industrie, Services)	Fournir également le PIB du secteur touristique
56. Rendement annuel moyen du blé	Très sensible aux conditions climatiques, calculer une moyenne sur 5 ans
58. Valeur moyenne des captures halieutiques à prix constants	Très variables en fonction des régions
62. Dépenses publiques affectées au suivi des stocks de poissons	Difficile à évaluer au niveau national
65. Nombre de mines et carrières réhabilitées après exploitation	Préciser la notion de réhabilitation et préférer le pourcentage
69. Intensité énergétique	Utiliser le PIB en PPA
70. Bilan énergétique par source	Problèmes des taux de conversion des énergies renouvelables, le Plan Bleu recommande d'utiliser les taux des agences internationales.
73. Structure du transport par mode	Séparer le transport national et international et inclure le transport maritime
74. Densité du réseau routier	Préciser ne fonction du type de route
75. Part du transport collectif	Préciser la définition et le mode de calcul
79. Dépenses publiques pour le développement touristique	Difficile à identifier les dépenses directement ou indirectement liées au développement touristique
86. Part des eaux potables distribuées non conformes aux normes de qualité	Préférer le nombre d'échantillons non conformes
104. Superficies occupées par des sites contaminés	Difficile à déterminer, le nombre de sites peut être connu
107. Taux de recouvrement des coûts des déchets municipaux	Dans une première étape, donner les dépenses de gestion des déchets municipaux
108. Destination des déchets solides ménagers	Remplacer « ménagers » par « déchets municipaux »

INDICATEURS	COMMENTAIRES
114. Fréquence de dépassement des normes (ozone)	Préciser le nombre de dépassement des normes par station et par an. Utiliser la directive 92/72/CE qui suggère de fournir deux pics de valeurs et le nombre de stations concernées
115. Dépenses consacrées à la lutte contre les pollutions atmosphériques	Séparer les dépenses du gouvernement et celles des autres agences et des particuliers.
116. Part des carburants automobiles propres	Préciser les catégories de carburant propre en fonction des teneurs.
119. Impact économique des catastrophes naturelles	Difficile à évaluer
120. Superficies incendiées par an	Se limiter à la superficie des forêts incendiées
122. Nombre d'emplois directs liés à l'environnement	Difficile d'évaluer le temps consacré à l'environnement
125. Dépenses publiques de protection de l'environnement en pourcentage du PIB	Améliorer les définitions des activités à considérer
126. Existence de plans nationaux d'environnement et/ou de stratégies de développement durable	Eviter ce type d'indicateur (Oui/Non) en fournissant des informations sur les plans ou stratégies et leur exécution.
127. Nombre d'agendas 21 adoptés par des autorités locales	Ajouter réalisés à adoptés

Le Plan Bleu recommande d'utiliser les taux de conversion internationaux pour les indicateurs monétaires, les indicateurs énergétiques, etc., et de bien préciser les régions littorales et/ou unités statistiques concernées par les indicateurs au niveau littoral.

3.2 Propositions de modifications par les centres du PAM

3.2.1 Centre d'Activités Régionales de Télédétection appliquée à l'Environnement (CAR/TDE)

Mme Monique VIEL (CAR/TDE) présente l'apport possible de la télédétection pour le calcul de certains indicateurs (8) qui concernent en général l'utilisation du sol, la dégradation des sols.

Une étude a été réalisée par M. Benchekroun du Centre Royal de Télédétection Spatiale au Maroc pour inventorier les projets de télédétection susceptibles de contribuer au calcul de ces indicateurs : Sur 30 projets recensés :

- 2 projets pourraient fournir des données pour le calcul de l'indicateur 19 : « Perte de terres agricoles due à l'urbanisation »
- 6 pour l'indicateur 25 : « Surface forestière »
- 18 pour l'indicateur 93. « Evolution de l'utilisation des sols »
- 1 pour l'indicateur 94 : « Evolution relative des "terres arables" »
- aucun pour l'indicateur 27 : « Linéaire côtier artificialisé / linéaire côtier total ».

En revanche, aucun projet n'était susceptible de contenir des données pour le calcul des indicateurs suivants, sur lesquels on pouvait cependant espérer une contribution possible par la télédétection.

- 32. Erosion côtière
- 74. Densité du réseau routier
- 120. Superficies incendiées par an

DISCUSSION

Le CAR/TDE souhaite contribuer au calcul des indicateurs en Méditerranée en continuant l'inventaire des projets de télédétection dans les pays méditerranéens (MERSI.Web initiative) et en approfondissant l'analyse des méthodologies de télédétection environnementale. (Approches bibliographiques ou réalisation de projets/MEDA-DG Environnement).

Le CAR/TDE recommande de ne pas oublier les Centres Nationaux de Télédétection et de les impliquer dans les travaux sur les IDD.

M. Jean-Pierre GIRAUD souhaite avoir des précisions sur les coûts et les apports possibles du CAR/TDE au calcul effectif des indicateurs dont ceux traitant de l'utilisation du sol, etc.

M. Ronan UHEL signale que le coût des images satellites est en baisse continue que la disponibilité des images via le réseau Internet fera encore diminuer.

3.2.2 Centre d'Activités Régionales sur les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP)

M. Chedly RAIS (CAR/ASP) présente l'apport de son centre en soulignant qu'il est difficile de quantifier la biodiversité mais que certains indicateurs sont déjà utilisés dans le suivi de la convention sur la diversité biologique. L'aspect pratique du calcul a été favorisé par le cadre de travail fourni par le Plan Bleu.

L'indicateur 38 « Qualité du milieu biophysique » est à conserver, bien que l'absence de phanérogames n'indique pas toujours une mauvaise qualité du milieu, que certains pays n'aient pas de posidonie. La prolifération excessive de certaines espèces est un bon indicateur de la qualité biophysique. Il est proposé d'utiliser la variation de la superficie des herbiers de phanérogames marines. (cf. GIS posidonie). Un plan d'action pour la conservation de la végétation marine en mer Méditerranée sera mis en place vers 2003. Le nombre de cas d'apparition de bloom d'espèces marines (ulves, ...) est également proposé comme indicateur.

Pour l'indicateur 95 sur la « superficie des zones humides », il faut bien préciser de ne pas se limiter aux seules superficies classées RAMSAR mais bien comptabiliser *l'ensemble* des zones humides.

Il faut modifier le libellé de l'indicateur 96 « Nombre de tortues marines pêchées par an » en « Nombre de prises de tortues » qui fait référence également aux prises accidentelles.

Pour l'indicateur 98 « Espèces menacées de disparition », il est important d'harmoniser la terminologie et la définition avec celles utilisées par le protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée. Il faut se référer à la liste d'espèces contenue dans l'annexe 2 du Protocole.

Pour l'indicateur 99 « Dépenses totales pour la gestion des aires protégées », il est important de lier le total des dépenses à la superficie des aires protégées et de tenir compte de l'inflation au niveau national et de la fluctuation du dollar US.

M. C. RAIS propose de poursuivre la coopération entre le CAR/ASP et le Plan Bleu pour améliorer les définitions et contribuer au calcul des indicateurs relatifs à la biodiversité dans les pays méditerranéens.

3.2.3 Centre des 100 Sites Historiques

Daniel DROCOURT présente une note méthodologique pour calculer l'indicateur 10 « Dépenses publiques pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine » sur le site de Marseille.

Cette note décrit précisément les difficultés de gestion d'un site historique dans un milieu urbain très fréquenté, les différentes administrations impliquées, les calculs et estimations des dépenses d'investissement et de fonctionnement concernant ce site.

La question principale est celle de la reproductibilité, du calcul de cet indicateur pour d'autres sites plus complexes ainsi que l'agrégation au niveau national.

Cet indicateur est assez complexe, surtout du fait de transferts financiers importants entre les différentes collectivités territoriales intervenant.

3.2.4 MED POL

M. Fouad ABOUSAMRA (MED POL) présente ses commentaires pour les indicateurs concernant le milieu marin, en insistant sur la difficulté de les calculer, au niveau régional.

Les commentaires concernent les indicateurs suivants :

35. Qualité générale des eaux côtières : les concentrations des coliformes fécaux dans l'eau de mer ne sont pas considérées comme représentatives de la qualité bactériologique de l'eau de mer. M. Fouad ABOUSAMRA propose de considérer la fréquence de dépassement du nombre de coliformes fécaux par rapport à une norme (Directives européennes ou standards de l'OMS). Les concentrations dans les sédiments et matières vivantes sont plus significatives que les concentrations dans l'eau de mer. De plus, la limite de confiance des résultats d'analyse (PC, DDT) est très faible dans quelques pays méditerranéens.

36. Densité de déchets solides immergés : la présence de déchets ne reflète pas leur origine car ils se déplacent avec les courants. Cet indicateur ne peut pas être mesuré par la plupart des pays méditerranéens surtout à de grandes profondeurs.

37. Qualité des eaux côtières dans quelques «points chauds» prioritaires : les classes considérées pour mesurer cet indicateur ne reflètent pas les impacts qui dépendent du milieu récepteur.

40. Existence de programmes de surveillance des apports polluants : il faut noter que les programmes de surveillance sont opérationnels dans le cadre du programme MED POL III. La référence au Programme d'Action Stratégique n'est pas justifiée.

41. « Taux de traitement des eaux usées avant rejet à la mer, pour les agglomérations côtières de plus de 100 000 habitants » et 91. « Part des eaux usées industrielles traitées sur site ». Les *pourcentages* des quantités de DBO et MES rejetées avec les effluents par rapport aux quantités de DBO et MES produites par jour seraient plus significatifs que la *quantité* d'eaux usées traitées.

42. Taux d'équipement des ports en stations de déballastage : il faut clarifier si les pétroliers font partie des bateaux de marchandises (transportant des combustibles).

M. Fouad ABOUSAMRA propose d'organiser un groupe de travail restreint pour revisiter certains indicateurs et mieux préciser les définitions. MED POL fait partie du groupe de travail sur les indicateurs du milieu marin dans le cadre du Forum Interrégional organisé sous l'égide de l'AEE. L'Italie est prête à accueillir une réunion du groupe de travail.

3.2.5 Centre d'Activités Régionales du Programme d'Action Prioritaires (CAR/PAP)

M. Marko PREM (CAR/PAP) propose d'ajouter une rubrique « pertinence » à chaque fiche « indicateur » du glossaire. Les bassins versants devraient être ajoutés en tant que nouveau niveau géographique pour lequel de nombreux indicateurs pourront être calculés, avec une signification importante pour les régions côtières.

Les indicateurs suivants ont fait l'objet de commentaires :

19. « Perte de terres agricoles due à l'urbanisation » : il est proposé de considérer également les autres changements d'utilisation du sol.

77. « Nombre de résidences secondaires sur le nombre total de résidences » : les constructions illégales de résidences secondaires, plus spécialement proches des zones protégées et dans les régions côtières, sont très importantes pour le développement durable.

92. « Taux d'exploitation des sols » : la définition des terres potentiellement cultivables doit être précisée.

95. « Superficie des zones humides » : il faut considérer l'ensemble des zones humides (RAMSAR ou non).

108. « Destination des déchets solides ménagers » : les décharges illégales pourraient être incluses dans cet indicateur.

M. Marko PREM propose de rajouter à plus long terme deux indicateurs :

- l'existence d'instruments légaux comme les Etudes d'Impact sur l'Environnement (EIA), les mesures de recouvrement des coûts, etc.
- les constructions illégales en pourcentage de l'ensemble des constructions.

3.3 Propositions de l'Agence Européenne de l'Environnement

M. Ronan UHEL (AEE) fait des propositions d'ordre général sur :

- les fiches IDD qui devraient inclure une rubrique « définition » conforme à celle du glossaire,
- le glossaire.

Le glossaire devrait afficher sa finalité *régionale* et introduire une rubrique *pertinence* pour l'évaluation du développement durable et des politiques, ceci en relation avec les objectifs.

Il propose d'ajouter plus de références précises à des guides méthodologiques et techniques et à des sites Internet les décrivant. Par exemple pour les calculs d'émission de polluants dans l'air, il faut préciser les facteurs d'émission de l'IPCC.

Il faut aussi préciser les unités géographiques de base pour *l'analyse* comme, par exemple, les zones de pêche, les bassins versants qu'il faut bien différencier de la couverture géographique pour la *collecte*.

Pour les indicateurs calculés sur la base de mesures, il faudra essayer de qualifier la représentativité des réseaux de mesure utilisés.

Les unités de temps sont forcément différentes selon les indicateurs, certains indicateurs, comme les ressources en eau, devraient être basés sur le cycle hydrologique.

Afin d'obtenir un taux de remplissage suffisant, dans un premier temps, on pourrait utiliser des indicateurs voisins, si les données ne sont pas disponibles.

Il faut sans cesse maintenir le lien entre les indicateurs dans le glossaire et ceux utilisés dans toutes les analyses des problématiques.

De plus, les décideurs ne perçoivent l'utilité des indicateurs que lorsqu'ils sont produits et diffusés, aussi faut-il le faire sans attendre, même sans avoir toutes les données souhaitables.

La mise à jour, la maintenance et la publication du jeu d'indicateurs sont à planifier dès maintenant et la mise en place d'une routine sera nécessaire pour actualiser et publier les fiches « indicateurs » tous les ans.

3.4 Conclusions

Il faudra insérer, dans la mesure du possible et en conservant une cohérence méditerranéenne, le maximum de commentaires et suggestions proposés par les pays, de centres d'activités régionales du PAM et de l'AEE dans les définitions et les méthodologies des indicateurs.

Il est apparu, au cours de cette session, que l'enjeu de ce type d'exercice est d'assurer le suivi, améliorer et approfondir le travail dans un processus continu avec l'ensemble des pays méditerranéens mais également entre les Centres d'Activités Régionales du PAM pour les indicateurs liés à leurs activités respectives. La proposition de MEDPOL de lancer une activité d'approfondissement des indicateurs relatifs à la pollution marine, en étroite coopération avec le Plan Bleu et les pays volontaires, est l'exemple même d'initiative à promouvoir pour les autres thèmes.

4 Analyses de problématiques fondées sur des indicateurs : exemples d'utilisation des IDD pour l'évaluation des progrès vers le Développement Durable (Session 4)

Des exemples concrets d'utilisation des IDD aussi bien dans des rapports généraux sur l'environnement et le développement durable, que dans l'analyse de certaines problématiques, sont évoqués ici pour montrer leur utilité pour l'évaluation des progrès vers le Développement Durable et mesurer leur disponibilité dans les pays méditerranéens.

4.1 Transport et Environnement en Europe : problématique et indicateurs

Ronan UHEL présente le mécanisme de « reporting » transport et environnement mis en place par l'AEE et utilisé pour le rapport TERM 2000.

Les objectifs de ce rapport sont :

- suivre les progrès de l'intégration des politiques de transport et environnementales dans l'UE, à partir d'indicateurs, aider le secteur du transport à devenir à la fois plus éco-efficace et plus responsable,
- aider à rationaliser le système de collecte des données des états membres, d'Eurostat et de l'AEE.

Le travail s'est fait dans le cadre de coopération entre la Commission (DG Transport, DG Environnement et Eurostat) et l'AEE.

Le défi consiste à combiner les données de transport, socioéconomiques, de couverture du sol et des données environnementales.

Pour la collecte des données, le principe est d'utiliser les réseaux de collecte de données existants comme Eurostat et le réseau EIONET de l'AEE. La mise en place se fera graduellement sur plusieurs années d'actions pour améliorer la disponibilité des données et leur qualité.

Un premier jeu de 31 indicateurs a été sélectionné en fonction des bases de données européennes.

Les indicateurs sont sélectionnés dans le cadre DPSIR (Driving Force, Pressure ; State ; Impact ; Response) appliqué au secteur du transport et doivent pouvoir répondre à 7 questions d'intégration politique :

1. la performance environnementale du transport s'améliore-t-elle ?
2. Sommes-nous meilleurs pour la gestion de la demande de transports et l'amélioration des transports modaux ?
3. La planification des transports et la planification spatiale sont-elles mieux coordonnées afin que la demande de transport corresponde aux besoins ?
4. Optimisons-nous l'utilisation de la capacité des infrastructures de transport existantes et évoluons-nous vers un système de transport intermodal mieux équilibré ?
5. Evoluons-nous vers un système de prix plus juste et plus efficace et qui assure la couverture des coûts externes ?
6. Quelle est la vitesse d'amélioration des technologies utilisées et quelle efficacité ont les véhicules ?
7. Les outils de suivi et de gestion environnementale sont-ils efficaces pour supporter les politiques et les prises de décision ?

Les problèmes rencontrés ont été : l'acceptation de la démarche par le secteur des transports, le suivi politique et la participation des pays.

Il est nécessaire de construire un cadre commun qui conduit à définir le secteur étudié, les influences sur l'environnement, l'éco-efficience et l'intégration de l'environnement dans les secteurs économiques.

L'évaluation des secteurs a été réalisée selon le modèle général suivant :

- formulation de demande politique par la DG Environnement et la DG responsable du secteur économique étudié,
- création d'un groupe d'orientation avec les Directions générales de la Commission européenne, Eurostat, l'AEE, certains pays et des ONG,
- Eurostat et l'AEE sont responsables, ensemble, de la collecte des données,
- Eurostat produit un compendium statistique, et
- l'AEE produit l'évaluation sectorielle.

Il est important de noter que l'équipe a formulé les questions politiques à la place des « politiques » et a publié les résultats sans attendre d'avoir toutes les données.

Les principales leçons à en retenir en vue d'établir des mécanismes de « reporting » sectoriel sont :

- un consensus sur les objectifs,
- un processus avec plus d'intégration,
- une bonne coordination,
- un modèle clair,
- la participation au niveau souhaité (pays, local),
- des indicateurs adaptés à l'action politique.

M. Alexandros LASCARATOS précise que le cadre institutionnel et le mandat de l'AEE est différent de celui du PAM qui doit s'appuyer sur les démarches volontaires des pays méditerranéens.

M. Moussa I. MOUSSA (Egypte) souligne qu'il faut beaucoup de travail pour arriver à bien illustrer les indicateurs et les diffuser auprès des décideurs ; car ces derniers ne jugent très souvent que sur la présentation des résultats.

M. Arab HOBALLAH rappelle que le jeu de 130 indicateurs est un minimum commun qui n'empêche pas les pays d'utiliser d'autres indicateurs.

4.2 L'eau et l'agriculture en (qualité) en Bosnie : problématique et indicateurs

Mme Selma CENGIC présente le contexte géopolitique de la Bosnie, en phase de reconstruction après la guerre, et dont les priorités sont avant tout le développement socio-économique et le renforcement institutionnel et législatif.

Le secteur de l'eau est en réorganisation et couvre quatre aspects : institutionnels, législatif, recouvrements des coûts, qualité de l'eau et développement des ressources humaines.

Le secteur de l'agriculture est également en réorganisation et il s'agit du secteur qui a l'un des plus forts potentiels dans le développement durable de la Bosnie.

La qualité de l'eau est une priorité, mais il n'existe qu'un faible nombre de stations de mesures et l'analyse souffre d'un manque de données.

Des ordres de grandeur pour la consommation de pesticides à l'hectare sont connus (2,5 kg/ha dans les fermes mais 5,6 kg/ha dans les fermes publiques). La surface de terre arable par habitant est de 0,2 ha/hab. Il existe une classification des rivières en quatre classes de qualité.

Même s'il y a peu de données, il est possible d'illustrer de bonnes analyses avec quelques exemples ponctuels et des indicateurs locaux.

Pour décrire la problématique « Eau et agriculture », il faut absolument analyser simultanément les aspects de quantité et de qualité ainsi que les aspects économiques.

Parmi les 130 indicateurs, ceux jugés comme les plus importants pour la problématique « Eau et agriculture » sont les suivants :

- 53. Demande en eau agricole par hectare irrigué
- 55. Taux de dépendance alimentaire
- 84. Indice d'exploitation des ressources renouvelables
- 89. Existence d'instruments économiques pour couvrir les coûts de l'eau dans les différents secteurs
- 43. Structure du PIB par secteur (Agriculture, Industrie, Services)

On notera les forts impacts négatifs sur les écosystèmes du développement urbain et industriel, des centrales hydrauliques et de l'agriculture pendant les 50 dernières années en Bosnie

Un support financier de la Commission Européenne (CE) a permis de mettre en route des réponses telles que :

- la formulation d'un nouveau cadre législatif,
- l'adoption de lois cadre sur l'environnement,
- l'adoption de lois sectorielles sur l'environnement,

- la réorganisation du cadre institutionnel,
- l'application du modèle de gestion intégré de bassin (7 bassins).

Les apports de ce type d'analyse en Bosnie-Herzégovine sont importants et concernent :

- l'amélioration de la planification stratégique développement-environnement et du processus de décision,
- l'établissement et le renforcement de la coopération inter-institutionnelle,
- le renforcement de capacité pour le développement d'outil de suivi pour l'évaluation de la croissance économique en relation avec la qualité de l'environnement, et
- une meilleure compréhension du développement durable.

4.3 Les déchets en Grèce : problématique et indicateurs

Ms Flora GOFA présente la problématique déchets en Grèce en insistant sur le principal problème rencontré qui est le manque de données de base pour le calcul des indicateurs, ce qui a rendu l'analyse particulièrement difficile.

D'autres indicateurs (EEA - Environmental Signals indicator-based reports) sont actuellement collectés et utilisés par la Grèce en appliquant le même cadre DPSIR.

Les raisons du choix de cette problématique des déchets sont :

- l'importance de la problématique en Grèce,
- la relative disponibilité de données pour élaborer les indicateurs,
- la pertinence des indicateurs proposés,
- le bon ajustement avec le cadre DPSIR de l'OCDE.

Les principales difficultés rencontrées dans cet exercice ont été :

- le retard dans le lancement du programme de travail en Grèce,
- le large champ des sujets couverts (non strictement environnementaux),
- le manque de données disponibles ou d'infrastructures appropriées pour fournir les données,
- la dispersion des sources de données,
- le manque de formation sur les indicateurs et l'approche du « reporting »,
- le manque de conscience environnementale des décideurs,
- le manque de données de base pour pouvoir réaliser des analyses de tendances.

On peut remarquer que :

- l'organisation du projet est bien structurée,
- la Grèce a profité d'une expérience bénéfique,
- des réserves ont été faites sur les demandes d'extension du projet,
- des efforts continus ont été fournis pour obtenir des résultats avant l'atelier.

En conclusion le travail demandé par le Plan Bleu est perçu comme une charge de travail supplémentaire et il faut créer une nouvelle culture et de nouvelles compétences dans le domaine des indicateurs.

4.4 Rapport « Aménagement du territoire et Environnement, politiques et indicateurs » (France)

Cécile DORMOY présente le Rapport « Aménagement du territoire et Environnement, Politiques et indicateurs » qui constitue une commande politique du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Il a été publié à l'occasion de la présidence française de la Commission européenne.

Ce rapport tente d'évaluer la performance de la France en matière d'environnement et d'aménagement du territoire vis à vis de ses engagements internationaux, européens et nationaux.

70 indicateurs répartis dans 23 fiches décrivant chacune une problématique environnementale ont été présentés avec des chiffres, graphiques et commentaires pour la France et l'Union européenne.

Un effort d'évaluation d'objectifs a été réalisé pour l'ensemble des indicateurs même pour ceux qui sont dépourvus d'objectifs politiques quantifiés.

Pour les thèmes tels que l'eau et l'air, il existe de nombreux objectifs de réduction de la pollution qui permettent d'évaluer aisément les performances des politiques. Ce n'est pas le cas pour d'autres thèmes tels que la diversité biologique, le paysage, les sols, etc.) pour lesquels de tels objectifs sont inexistantes. Pour les thèmes tels que le bruit et les déchets, les données ne sont pas disponibles sous une forme permettant de chiffrer les indicateurs sélectionnés. Une évaluation indirecte de la performance est quelquefois possible par l'examen de la capacité de l'administration à mettre en œuvre les mesures décidées dans le cadre politique, législatif ou réglementaire.

L'intérêt de cet ouvrage, qui peut être considéré comme un bon exemple de publication nationale basée sur les indicateurs, est d'évaluer les performances des politiques mais également de mesurer l'intégration des préoccupations environnementales dans les politiques sectorielles telles que l'agriculture, les transports ou l'énergie.

Il serait intéressant de « méditerranéiser » les évolutions de ces indicateurs et de faire des comparaisons des tendances françaises et européennes avec celles observées dans les pays méditerranéens.

4.5 Les régions côtières méditerranéennes : problématique et indicateurs

Elisabeth COUDERT (Plan Bleu) présente les « grands » indicateurs qui permettent d'analyser la problématique de l'aménagement du littoral et des régions côtières en Méditerranée. Il faut pour cela d'abord définir les éléments géographiques du système dans lesquels s'inscrivent les régions côtières mais aussi la frange côtière. Les éléments de la problématique de l'aménagement du littoral et des régions côtières en Méditerranée sont principalement l'interface Terre/Mer avec sa diversité, sa complexité et la fragilité des milieux, l'appartenance à différents espaces : usages multiples répondant à des fonctions et des logiques particulières et l'imbrication des niveaux institutionnels : de la commune à l'Etat central, des Etats aux unions régionales (UE, UMA) et aux traités, conventions et organismes internationaux (OTAN, PAM, OCDE...).

Les indicateurs doivent permettre de comprendre et décrire les interactions entre les milieux naturels, les utilisations et les acteurs, à des échelles différentes, ceci dans l'objectif de protéger les milieux naturels, d'anticiper les dégradations des ressources environnementales et les conflits potentiels, de maîtriser le développement des activités humaines, de gérer et résoudre les conflits existants. Ces indicateurs peuvent ensuite aider à définir et évaluer les politiques.

Les catégories d'indicateurs suivantes sont indispensables pour couvrir cette problématique :

- population et aménagement, la société et le développement humain,
- l'économie et les activités,
- l'environnement, les ressources et milieux naturels.

On peut citer plusieurs exemples d'utilisation d'indicateurs par le Plan Bleu comme : les scénarios globaux et les scénarios des régions côtières,

- le projet de la baie d'Iskenderun (Turquie),
- les Programmes d'Aménagement Côtier (PAC) : la zone de Sfax (Tunisie) et la zone nord-ouest de Malte.

On notera qu'une approche originale d'analyse prospective de durabilité des systèmes faisant appel à des indicateurs est en train d'être testée dans le cadre du PAC de Malte. Dans cette initiative, les indicateurs sont utilisés aussi pour projeter, dans le futur, des évolutions et non plus seulement pour la rétrospective (cf. session 5).

M. Arab HOBALLAH (PAM) souhaite que le lien avec les 130 indicateurs soit renforcé dans les travaux sur les régions côtières et les PACs.

M. Ronan UHEL (AEE) pense qu'il faudrait aboutir à une modélisation du système des 130 indicateurs pour mieux appréhender le développement durable en Méditerranée et dans les régions côtières.

4.6 Les régions côtières méditerranéennes en Slovénie : problématique et indicateurs

Mme Anita VELKAVRH (Ministry of Environment and Physical Planning) présente le second test « indicateurs » slovène réalisé pour le niveau côtier. Un premier test, d'une durée de 3 mois, avait été réalisé en 1999 au niveau national avec le Plan Bleu.

Ce second test, en 2000, s'est donc concentré sur le niveau côtier, comprenant 3 municipalités représentant 1,7% du territoire et 8 % de la population. Il concerne 55 indicateurs pouvant être dérivés dans les régions côtières et a duré seulement 1 mois.

Les 130 indicateurs ont ensuite également été testés au niveau national. Au total, sur les 2 tests, 146 indicateurs ont été testés au niveau national dont 12 indicateurs ne sont pas disponibles alors que sur les 55 indicateurs testés au niveau côtier, 10 ne sont pas disponibles

Au niveau national, 9 indicateurs sur 146 ont été jugés non-pertinents et au niveau littoral, 4 indicateurs sur 55 ont été jugés non-pertinents et 2 peuvent être pertinents sur des petites zones urbaines.

Les indicateurs seront utilisés dans un rapport sur l'état de l'environnement sur la côte et dans le débat national sur le Développement Durable.

Concernant l'exercice de calcul, le glossaire du Plan Bleu est suffisamment clair, mais le choix des indicateurs doit être stable et harmonisé en relation avec l'AEE.

Les principales sources de données sont les institutions nationales : les offices statistiques, les ministères de l'environnement de l'agriculture et de la défense, le réseau de mesures MEDPOL et les institutions régionales.

La « non-durabilité » se traduit le plus souvent par une utilisation croissante des ressources naturelles et un faible développement économique et social.

En conclusion du calcul des indicateurs pour le niveau côtier, on peut noter que tous les processus observés sont plus intenses au niveau côtier qu'au niveau national et que les tendances « durables » du développement économique et social ne sont pas évidentes.

L'avantage du jeu régional proposé par le Plan Bleu est la clarté de son cadre et des définitions, mais il est nécessaire, pour ne pas dupliquer les efforts et les initiatives, de stabiliser ce jeu commun et essayer de l'inclure ou de le lier aux indicateurs de l'AEE.

Le Ministère de l'Environnement n'est peut-être pas l'institution la plus appropriée pour ce type de travail. Il faudrait que tous les ministères et surtout l'office statistique soient sollicités.

M. Vito CISTULLI (Plan Bleu) pense qu'il sera nécessaire de mettre en relation les indicateurs entre eux, de dynamiser le système. Pour cela, un cadre d'analyse est indispensable. Il permettra de lier les indicateurs économiques et les indicateurs environnementaux. Un tel schéma est en cours de développement au Plan Bleu pour les indicateurs spécifiques au Libre-échange.

5 Vers un système d'indicateurs pérenne (Session 5)

La disponibilité d'indicateurs pertinents et fiables pour l'analyse des problématiques et pour l'évaluation des progrès vers le Développement Durable passe par la mise en place d'un système d'indicateurs pérenne basé sur la coopération inter-institutionnelle entre les producteurs d'information, les agences spécialisées, les institutions en charge de l'environnement et du développement durable.

5.1 La coopération inter-institutionnelle en Italie

Mme Maria Dalla COSTA présente l'expérience italienne en insistant sur la coopération inter-institutionnelle. Elle rappelle que la demande d'indicateurs est croissante aux niveaux national et international. Afin de mieux connecter les IDD à la prise de décision, il est nécessaire d'organiser des réunions de « fertilisation croisée » rassemblant des experts, des décideurs et des représentants de la société civile.

La forte motivation des experts et le fait de prendre part à un exercice stratégique important constituent les points forts de l'exercice. Mais il est nécessaire de fournir plus de travail et d'organiser de nombreuses réunions inter-institutionnelles malheureusement consommatrices d'argent et de temps.

Il existe en Italie une volonté politique qui a entraîné la création d'une Commission interministérielle pour une stratégie nationale de développement durable, ce qui a conduit à un premier plan stratégique. Des échéances internationales telles que Rio+10 devraient encore renforcer une telle demande.

Dans les prochaines étapes, le Plan Bleu pourra être un important catalyseur pour le travail sur les indicateurs en Italie.

5.2 L'utilisation des Indicateurs dans le PAC « Malte »

Mme Joslyn MAGRO (Central Office of Statistics, Malte) présente l'expérience maltaise sur les indicateurs de durabilité dans le cadre du PAC. Le Programme d'Aménagement Côtier est réalisé sous l'égide du PAM, son objectif est de lier les problèmes environnementaux à la planification.

Focalisé sur la partie Nord-Ouest de l'île, Le PAC comprend 5 sous projets :

- la gestion durable de la côte,
- les zones de conservation marine,
- la gestion intégrée des ressources en eau,
- la gestion et le contrôle de l'érosion et de la désertification,
- les impacts du tourisme sur la santé, et

3 activités transversales :

- la gestion des données,
- un programme participatif,
- l'analyse systémique de durabilité (SSA).

C'est dans cette dernière activité que le Plan Bleu est engagé avec une équipe locale constitué de représentants des différents ministères.

La démarche SSA consiste à développer, lors de réunions de brainstorming, une représentation du système étudié, décrit par des indicateurs choisis par les acteurs qui définissent une « bande d'équilibre », pour chacun des indicateurs.

Une représentation graphique de type « diagramme-polaire » ou « amibe » permet de visualiser de façon synthétique l'ensemble des valeurs prises par le jeu d'indicateurs et de suivre l'évolution dans le temps et en comparaison avec la bande d'équilibre, du jeu d'indicateurs et ainsi de visualiser l'évolution « globale » vers un développement plus durable ou non.

Une fois le PAC terminé, la liste des indicateurs sera utilisée comme tableau de bord du suivi de la situation de la zone.

Le choix des indicateurs est primordial et ils doivent pouvoir être compris et utilisés par tout le monde.

5.3 Observatoire et Indicateurs au Liban

George AKL (LEDO, Liban) présente le test indicateur mené par le LEDO au Liban qui a débuté par une phase de lancement comprenant :

- la création d'un comité d'orientation,
- la création d'un comité scientifique, et
- une convention de coopération pour le comité d'orientation.

Une seconde phase de participation nationale a permis de sélectionner les problématiques prioritaires lors d'un atelier. Une liste d'indicateurs pour le Liban a ensuite été sélectionnée à partir des problématiques prioritaires et à l'aide des listes d'indicateurs internationales, telles que le jeu de 130 IDD méditerranéens.

Parmi les 90 indicateurs sélectionnés par le LEDO, 52 sont communs aux 130 indicateurs méditerranéens et 36 sont spécifiques.

Au cours d'un second atelier regroupant un grand nombre d'institutions, des priorités ont été attribuées à chaque indicateur. Chaque institution, responsable de certains indicateurs, s'est alors engagée pour calculer ses indicateurs. Des projets tel que MEDSTAT et MED-ERMIS pourront contribuer à ces calculs.

Un rapport sur l'état de l'environnement au Liban est prévu pour 2001. Un manuel pour les indicateurs pour l'environnement et le développement au Liban, un atlas sur l'environnement seront produits. Le LEDO développe un site Web et un système d'information sur les indicateurs permettant de visualiser toutes les informations relatives à l'indicateur et à ses tendances.

Les principaux défis à relever concernent l'implication des institutions, la disponibilité des mesures pour certains indicateurs et la prise en compte effective des indicateurs dans la prise de décision.

M. Arab HOBALLAH considère que pour pérenniser la mise en place du système d'indicateurs, il faut une demande politique, suivie de la volonté d'utiliser les indicateurs dans la prise de décision, de consolider le réseau institutionnel en établissant des relations claires entre les fournisseurs de données et les utilisateurs, et de produire et publier de façon régulière.

Au niveau méditerranéen, il faut finaliser le travail en cours avec les pays en 2001 et organiser un séminaire au printemps 2002.

Pour la prochaine réunion de la CMDD, il sera présenté un bilan sur l'élaboration du système d'indicateurs méditerranéens avec des définitions « revisitées ».

M. CADARSO (Espagne) pense qu'il est prématuré de conclure sur les objectifs et souhaite que le travail soit complété en testant la pertinence des indicateurs quitte à revisiter la liste des indicateurs.

5.4 Observatoire et Indicateurs en Tunisie

M. Walid REKIK (OTED) présente la situation de la Tunisie en matière de développement durable et d'indicateurs.

Suite aux recommandations de la CNUED (1992), la Tunisie s'est dotée en 1993 d'une Commission Nationale de Développement Durable (CNDD). Elle a adopté un programme d'action prioritaire en 1995 : l'Agenda 21 national et a recommandé l'utilisation d'indicateurs d'environnement pour le suivi de l'état de l'environnement.

Le test tunisien des indicateurs de développement durable des Nations Unies a été mené sous l'égide de la CNDD et la coordination du Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire. L'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE), à travers l'unité Observatoire Tunisien de l'Environnement pour le Développement Durable (OTEDD), est l'organisme point

focal chargé de l'exécution du test. Dans l'exécution du test, l'ANPE a bénéficié d'un soutien financier français et de l'assistance technique d'experts de l'IFEN et du Plan Bleu.

Il est important de souligner que ce test s'inscrit dans la durée et a été perçu comme la première étape vers une structuration de la base d'information quantitative sur le développement durable en Tunisie.

Ainsi, plusieurs réunions de travail ont eu lieu à Tunis, qui ont permis notamment de bénéficier des expériences de tests français et méditerranéens (CMDD), dans la définition de la démarche, le rapprochement des méthodes, l'élaboration des documents de travail et des rapports, ainsi que la validation technique des principales étapes du test.

Au cours de la réunion de lancement du projet en 1997, il a été convenu d'adopter la démarche générale de test suggérée par la CDD-NU et suivie par la plupart des pays-test, à savoir un test à deux volets :

- un test de « pertinence politique » ,
- un test « technique », pour évaluer les possibilités de calcul de ces indicateurs par le système statistique national.

Le test de « pertinence politique » a permis de retenir 121 indicateurs parmi les 134 proposés par les Nations Unies et de noter le manque ou la faiblesse des indicateurs pour certaines questions et problématiques importantes en Tunisie tels que les systèmes littoraux et le tourisme.

Le test technique a permis de vérifier que 63 indicateurs sur 121 sont calculés ou calculables à court terme en Tunisie, selon la méthode ONU.

Les 63 indicateurs ainsi que certains parmi le jeu des 130 indicateurs méditerranéens sont en cours de chiffrage au sein de l'OTEDD, mais les résultats ne sont pas encore diffusés.

6 Conclusions : priorités et recommandations (Session 6)

6.1 Vers le « reporting » (Projet MED-REP)

Aline COMEAU (Plan Bleu) présente le projet « MED-REP » proposé par le Plan Bleu en octobre 2000 au financement de la CE (Programme Life Pays tiers) mais en cours d'examen, donc dont le financement n'est pas acquis.

Ce projet a été conçu pour permettre de renforcer la coopération entre les pays méditerranéens sur le « Reporting » basé sur les indicateurs.

Il s'inscrit dans la dynamique créée par la Commission Méditerranéenne de Développement Durable (CMDD) et de son groupe sur les indicateurs. Il vise à consolider le système méditerranéen d'indicateurs et à renforcer les capacités d'analyse et d'observation des interactions du développement et de l'environnement dans les pays méditerranéens.

La proposition consiste, en 3 ans, à créer une synergie entre les différentes institutions de l'environnement de 10 pays méditerranéens volontaires¹, autour de la publication simultanée de rapports sur les mêmes problématiques de Développement Durable en Méditerranée.

Pour ce faire, dans chaque pays, une agence partenaire de type « observatoire de l'environnement et du développement durable » sera identifiée et choisira une problématique privilégiée, par exemple : « population, urbanisation, gestion urbaine et développement durable » ou « agriculture, développement rural et gestion des ressources naturelles » ou « industrie et environnement » ou encore « tourisme et littoral ». Sur ce thème, et avec le concours du Plan Bleu et d'un consultant expert national, l'agence établira un rapport analysant la problématique dans son pays.

L'élaboration du rapport servira d'exercice pratique pour rassembler et analyser des informations quantitatives (indicateurs, cartes) et qualitatives (études de cas, dires d'experts). Le rapport présentera une évaluation des réponses actuellement à l'œuvre pour résoudre la problématique dans le pays.

Les différents rapports seront présentés et discutés au cours d'un atelier régional dont les échanges pourront permettre d'en améliorer les contenus, notamment sur les outils et réponses possibles pour chaque problématique.

Ainsi, les structures nationales, telles que les Observatoires Nationaux de l'Environnement et du Développement (ONED) mis en place officiellement dans certains des pays, devraient se trouver renforcées dans leur capacité d'expertise et dans leurs réseaux de partenaires.

De plus, les enseignements et illustrations recueillis dans ces différents rapports viendraient enrichir le rapport régional sur l'environnement et le développement en Méditerranée, souhaité par les Parties Contractantes à la Convention de Barcelone (réunion d'Octobre 1999).

A plus long terme, le projet contribuerait à la promotion de modes de développement « durables » en puisant dans le capital de connaissance et d'innovation des différents partenaires méditerranéens qui s'en trouverait ainsi renforcé.

Ce projet est un exemple d'initiative pour obtenir des financements pour poursuivre le travail sur les IDD au niveau régional. Il ne concerne malheureusement que les pays éligibles au programme Life pays tiers².

Il appartient désormais à tous les pays de lancer de telles initiatives équivalentes sur les indicateurs afin de mobiliser des financements et avancer dans le travail sur les 130 indicateurs.

6.2 Conclusions de l'Atelier

M. Guillaume BENOIT constate que l'intérêt des PSEM a progressé par rapport au début du programme « indicateurs » et qu'il faut pérenniser les activités sur des fonds publics dans le cadre des activités routinières des institutions environnementales comme les Observatoires.

¹ Albanie, Bosnie Herzégovine, Chypre, Cisjordanie et Gaza, Croatie, Israël, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie ; l'Algérie pourrait également être incluse

² M. Moussa (Egypte) regrette que l'Egypte, qui n'avait pas envoyé de lettre de soutien au projet MED-REP, en soit écartée, si le projet est accepté.

M. Serge ANTOINE est optimiste sur la suite du travail sur les indicateurs, mais insiste sur le fait qu'il faut communiquer par l'intermédiaire des journalistes et qu'il faut plus associer la société civile.

M. Mohamed ENNABLI présente les conclusions de l'atelier :

Cette phase de calcul des 130 indicateurs au niveau national est un très bon exercice car :

- d'une part, le thème des indicateurs n'a pas laissé les états indifférents, ils ont mobilisé leurs structures car ils ont pris conscience des services que pouvait leur rendre la mise au point de tels outils,
- d'autre part, l'exercice matérialise dans les faits un début de mise en œuvre des recommandations de la CMDD, ce qui constitue son principal objectif.

La mise en œuvre a permis d'explicitier les différentes difficultés rencontrées : difficultés psychologiques, institutionnelles, matérielles, conceptuelles et conjoncturelles. Mais à l'évidence, toutes ces difficultés sont surmontables.

La volonté politique est nécessaire pour surmonter les difficultés, mais avant tout un effort de sensibilisation et de clarification est indispensable pour aider à la prise de décision des politiques, ceci afin d'induire des réformes institutionnelles de collaboration interministérielle.

L'exercice a permis de présenter concrètement un premier bilan, illustrant la volonté de la région de répondre à la recommandation de l'Agenda 21 promouvant l'utilisation des indicateurs du développement durable. Cela a permis, dans la foulée, à beaucoup de pays d'élaborer leurs indicateurs à l'échelle nationale.

L'atelier a également permis de recueillir des commentaires et remarques susceptibles d'améliorer la définition de certains des indicateurs figurant dans le glossaire.

L'atelier a enfin montré tout l'intérêt qu'il y avait à analyser les problématiques sectorielles ou thématiques à la lumière d'indicateurs fiables et la nécessité de pérenniser le calcul de tels indicateurs.

6.3 Priorités de la prochaine étape

La prochaine étape de la mise en place du système des 130 indicateurs méditerranéens devra consister en priorité à :

- finaliser le calcul des 130 indicateurs sur la base des sources nationales et organiser le suivi ;
- Organiser dans les pays le système d'indicateurs afin de le pérenniser ;
- Publier le système d'indicateurs retenu, même partiellement, afin d'en généraliser l'utilisation et d'établir une certaine routine, associée à une mise à jour continue ;
- Analyser les indicateurs calculés avec l'assistance des centres du PAM pour en tirer les informations pertinentes à l'échelle méditerranéenne, nationale et locale ; et
- Généraliser l'approche par les problématiques qui permet de rationaliser l'utilisation des indicateurs pour en approfondir la connaissance et le suivi.

6.4 Recommandations

Les présentations et les débats au cours de cet atelier sont résumées par M. ENNABLI en termes de recommandations pour la suite des activités.

SUITE DU PROGRAMME

- Les différents centres d'activités régionales du PAM sont invités à poursuivre cette initiative sur les IDD : le Plan Bleu, en tant qu'Observatoire Méditerranéen pour l'Environnement et le développement (OMED) mais aussi les autres centres pour la définition, la collecte des données nécessaires aux indicateurs entrant dans leurs champs de compétences respectifs, en utilisant leurs différents points focaux dans les pays.
- Préparer les prochaines étapes dont celle de l'agrégation raisonnée des indicateurs de développement durable afin de mieux définir les contours d'une vision partagée du développement durable en Méditerranée.
- Se préparer à l'échéance inévitable de la mobilisation des indicateurs pour affiner l'approche prospective et l'analyse systémique en s'appuyant sur les grands indicateurs de cadrage spécifiques à la région méditerranéenne.

AMELIORER LE GLOSSAIRE

- Prendre en considération les remarques et propositions de modifications suggérées pour améliorer les définitions des indicateurs. Préciser les indicateurs à abandonner en raison de difficultés insurmontables dans leurs calculs. Ceci, sans ajouter pour le moment de nouveaux indicateurs à la liste des 130 IDD qui a fait l'objet d'un consensus.
- Constituer des groupes de travail restreints, si nécessaire, pour réviser certains indicateurs (milieu marin en particulier), pour lever les ambiguïtés dans les concepts.
- Tenir compte du travail des autres organismes spécialisés pour la définition de nouveaux indicateurs thématiques et adapter ces indicateurs aux processus politiques et ce, par des efforts d'intégration de coordination et de participation.
- Inclure si possible le contenu du glossaire dans les fiches.
- Mettre en relief la pertinence des indicateurs choisis vis à vis des problématiques du développement durable et des politiques en place ainsi que les objectifs de ces politiques.
- Mieux relier l'indicateur à la dimension spatiale et temporelle qu'il est censé représenter.

VERS DES IDD UTILES A LA PRISE DE DECISION...

- Illustrer dans la mesure du possible la signification de l'indicateur pour mieux exploiter l'information.
- Utiliser les indicateurs du développement durable dans le rapport sur l'environnement et le développement que doit produire le PAM pour 2002.
- Promouvoir l'utilisation des indicateurs du développement durable dans les rapports nationaux que doivent réaliser les pays méditerranéens pour la prochaine conférence « Rio + 10 » et les publier même si les données sont partielles.

FAVORISER LES SYNERGIES ET PERENNISER LE SYSTEME D'IDD

- Tirer parti des structures et programmes existant pour développer les synergies entre les institutions concernées par le calcul et l'utilisation d'indicateurs.
- Resserrer les liens entre le programme de calcul des indicateurs et les institutions de l'environnement, d'une part, et le programme MEDSTAT et les institutions de statistique, d'autre part.
- Renforcer les capacités des structures nationales en charge des indicateurs en organisant des formations et des ateliers nationaux et méditerranéens.
- Entretenir et développer l'esprit de volontariat mais impliquer et motiver les responsables pour organiser la pérennité du système d'indicateurs et assurer la mise en commun des compétences.
- Encourager les initiatives nationales visant à mettre en œuvre les indicateurs illustrant les évolutions d'une problématique donnée et susceptible de servir d'exemple à suivre (success story).
- Déployer un effort particulier dans la mise en œuvre des indicateurs ayant trait aux régions côtières méditerranéennes qui subissent les pressions les plus évidentes.
- Afin d'assurer la pérennité du système d'indicateurs, il s'agit de faire en sorte que les indicateurs répondent à la demande et entrent dans le processus politiques, d'institutionnaliser les relations entre les fournisseurs, les gestionnaires et les utilisateurs de données.

Annexe 1 : Ordre du jour

Lundi 11 décembre	Mardi 12 décembre
<p>9h30 S1 - Ouverture</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction 2. Rappel des objectifs et du contexte, Organisation de l'atelier 3. Rappel des principales initiatives sur les indicateurs pour le Développement Durable (IDD) 4. Première étape du Calcul des 130 IDD méditerranéens 5. Présentation du projet MEDSTAT-Environnement 	<p>9h00 S4 - Analyses des problématiques fondées sur des indicateurs</p> <p><i>Exemples d'utilisation des IDD pour l'évaluation des progrès vers le développement durable</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Transport et Environnement en Europe 2. L'eau et l'agriculture en Bosnie 3. Les déchets en Grèce 4. Discussion
10h30 - Pause café	10h30 - Pause café
<p>11h00 S2 - Premier bilan, opportunités et difficultés, pistes de progrès</p> <p><i>Bilan du calcul des IDD :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Au niveau régional : présentation des 50 fiches indicateurs 2. Au niveau national : panorama général 3. Présentation de cas nationaux : Algérie, Croatie, Espagne 	<p>11h00 S4 - Analyses et rapports fondés sur les indicateurs (suite)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport « aménagement du territoire et Environnement ; ex de la France 2. Les régions côtières en Méditerranée 3. Les régions côtières méditerranéennes en Slovénie 4. Discussion
12h30 - Déjeuner	12h00 - Déjeuner
<p>14h00 S2 - Premier bilan, opportunités et difficultés, pistes de progrès (suite)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation de cas nationaux (suite) : Maroc, Albanie, Egypte 2. Présentation du Projet MED-ERMIS 3. Résumé des difficultés et des pistes de solutions 	<p>13h30 S5 - Vers un système pérenne d'indicateurs</p> <p>"Success stories" et observatoires. comment améliorer les relations inter-institutionnelles ? Comment pérenniser un système d'indicateurs ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Coopération inter-institutionnelle en Italie 2. Utilisation des indicateurs dans le PAC de Malte 3. Observatoire et indicateurs au Liban 4. Observatoire et indicateurs en Tunisie
15h30 - Pause café	
<p>16h00-17h30 S3 - Amélioration de la définition des d'indicateurs</p> <p><i>Propositions pour améliorer le glossaire</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Synthèse des principales questions concernant le glossaire 2. Propositions de modifications par les centres du PAM : CAR/TDE, CAR/ASP, 100 sites, Medpol, CAR/PAP. 3. Propositions de l'Agence Européenne de l'Environnement 4. Conclusions 	<p>15h00 16h00 S6 - Conclusions : Priorités et recommandations</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Vers le « reporting » (Projet MED-REP) 6. Conclusions de l'Atelier 7. Priorités de la prochaine étape 8. Recommandations

Annexe 2 : Liste des participants

**ALBANIE
ALBANIA**

Mrs. Majlinda VASJARI
Director of Air, Water Quality and Waste
Management Directorate
National Environment Agency
Blvd. Zhan d'Ark N° 9
TIRANA - ALBANIA
Tel. : +355 (4) 365 229
Fax : +355 (4) 365 229 /230 682
E-mail : mvasjari@albmail.com

**ALGÉRIE
ALGERIA**

M. Kamel DJEMOUAI
Sous-Directeur de l'Information et de la Banque de
Données
Ministère de l'Aménagement du Territoire, de
l'Environnement
Palais Mustapha Bacha
Boulevard de l'Indépendance
16000 ALGER - ALGÉRIE
Tel. : +213 (2) 66 40 74
Fax : +213 (2) 67 05 79
E-mail : sdsie@algeriainfo.com

**BOSNIE HERZÉGOVINE
BOSNIA AND HERZEGOVINA**

Mrs. Selma CENGIC
Hydro-Engineering Institute
1, Stjepana Tomica Str.
33000 SARAJEVO - BOSNIA and HERZEGOVINIA
Tel. : +387 33 207 949
Fax : +387 33 207 949
E-mail : scengic@utic.net.ba

**CROATIE
CROATIA**

Ms. Sandra TROSELJ
Staff Associate
Unit for marine and Coastal Protection
Ministry of Environment and Physical Planning
Uzarska 2/1
51000 RIJEKA - CROATIA
Tel. : +385 (51) 213 499
Fax : +385 (51) 214 324
E-mail : andrija.randic@duzo.tel.hr

**ÉGYPTE
EGYPT**

Dr. Moussa Ibrahim MOUSSA
Head of the Information and Computer Dept.
Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)
30, Misr Helwan El-Zyrae Road
Maadi
P.O. box 11728
CAIRO - EGYPTE
Tel. : +20 (2) 525 64 78 / 52 / 76
Fax : +20 (2) 525 64 80 / 79
E-mail : moussai@link.net

**ESPAGNE
SPAIN**

M. Francisco CADARSO GONZALEZ
Jefe del Area de Informacion Ambiental Estrategica
Ministerio de Medio Ambiente
Plaza de San Juan de la Cruz, S/N
28071 MADRID - ESPAGNE
Tel. : +34 (91) 597 64 90
Fax : +34 (91) 597 59 55
E-mail : francisco.cadarso@sgca.mma.es

**FRANCE
FRANCE**

Mlle Cécile DORMOY
Département Etudes et Synthèses
IFEN
61, bd. Alexandre Martin
45058 ORLEANS Cedex 1 - FRANCE
Tel. : 33 (0)2 38 79 78 61
Fax : 33 (0)2 38 79 78 70
E-mail : cecile.dormoy@ifen.fr

**GRÈCE
GREECE**

Mme Flora GOFA
Ministry for the Environment, Physical Planning and
Public Works
Patisson Street, 147
11251 ATHENES - GRECE
Tel. : +30 (1) 864 37 37
Fax :
E-mail : mata@nfp-gr.eionet.eu.int

Dr. Alexandros LASCARATOS
University of Athens
Dept. of Applied Physics, Oceanography Group
University Campus, Bld. PHYS-V
15784 ATHENES - GRECE
tel. ++ 301 7276933, ++ 301 7276839
fax ++ 301 7295282
e-mail : alasc@oc.phys.uoa.gr

**ITALIE
ITALY**

Mrs. Maria Dalla COSTA

Head International Relations Unit

Tel. : +39 (06) 500 72 160

Fax : +39 (06) 500 72 834

E-mail : dallacosta@anpa.it

Mrs. Maria Concetta GIUNTA

Responsible Statistics Office

Environment State, Monitoring and Info Systems Dept.

Tel. : +39 (06) 500 72 815

Fax : +39 (06) 500 72 218

E-mail : giunta@anpa.it

A.N.P.A.

Via Vitaliano Brancati, 48

00144 ROME - ITALIE

**LIBAN
LEBANON**

M. Georges AKL

Chef de Projet LEDO

Ministère de l'Environnement

PO Box 70-1091

ANTELIAS - LIBAN

Tel. : 961 4 522 222

Fax : 961 (4) 418 911 Direct LEDO

E-mail : g.akl@moe.gov.lb

**JAMAHIRIYA ARABE
LIBYENNE
LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA**

Dr. Fathi A. EL-AMRI

Head of research and studies of Environment

Environment General Authority

TRIPOLI - LIBYA

Tel. : 218 21 483 99 91

Fax : 218 21 333 80 98

E-mail : fatamri@yahoo.com

**MALTE
MALTA**

Miss Joslyn MAGRO

Principal Officer

Central Office of Statistics

Lascaris

CMR02 VALLETTA - Malta

Tel. : +356 25 99 7135

Fax : +356 24 98 41 / 5

E-mail : joslyn.magro@magnet.mt

**MAROC
MOROCCO**

Mme Nezha DAMNATI-ADIB
Observatoire National de l'Environnement
Ministère de l'Aménagement du Territoire,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement
2, rue Oum Rbia
Agdal
RABAT - MAROC
Tel. : +212 (37) 68 10 01/ 68 15 00
Fax : +212 (37) 77 26 40 / 77 37 92
E-mail : ndamnati@caramail.com

Principauté de MONACO

M. Wilfrid DERI
Ministère de la Coopération internationale pour
l'environnement et le développement
"Villa Girasole"
16, boulevard de Suisse
MC 98000 MONACO
Principauté de Monaco
Tel. : +33 (0) 4 92 38 71 48 (PB)
Fax : +33 (0) 4 92 38 71 31 (PB)
E-mail : wderi@planbleu.org

**SLOVÉNIE
SLOVENIA**

Ms Urska POVSE
External Expert
Ministry of Environment and Spatial Planning
Pot na Fuzine, 39
1000 LJUBLJANA - SLOVENIE
Tel. : +386 (41) 272 466
Fax : +386 (61) 178 40 52 (Anita Velkavrh)
E-mail : urska.povse@email.si

Mrs. Anita PIRC VELKAVRH
Advisor to the Minister
National Office for Physical Planning
Ministry of Environment and Physical Planning
Vojkova 1/b 48
1000 LJUBLJANA - SLOVENIE
Tel. : +386 (61) 178 45 34
Fax : +386 (61) 178 40 52
E-mail : Anita.Pirc-Velkavrh@gov.si

**TUNISIE
TUNISIA**

M. Walid REKIK
Observatoire Tunisien de l'Environnement pour le
Développement Durable
Agence Nationale de Protection de l'Environnement
12, rue du Cameroun
B.P. 52 Belvédère
1002 TUNIS - TUNISIE
Tel. : +216 (1) 847 122
Fax : +216 (1) 848 069

Mr. Serge ANTOINE

Ancien Gestionnaire de Tâche
Comité 21
8, rue Antoine Bourdelle
75015 PARIS - France
Tel. : +33 (01) 42 84 84 21
Fax : +33 (01) 42 84 84 20
E-mail : antoine@comite21.asso.fr
Dom. 10, rue de la Fontaine
91570 BIEVRES - FRANCE
Tel. : 33 (0)1 69 41 20 56

M. Mohamed ENNABLI

Ancien Gestionnaire de Tâche
1, rue Malchus
2070 LA MARSA - TUNISIE
Tel. : +216 (1) 774 169
Fax : +216 (1) 774 169
E-mail : Mohamed.Ennabli@gnt.tn

**Agence Européenne de
l'Environnement (AEE)
European Environment
Agency (EEA)**

Mr Ronan UHEL

Project Manager
Kongens Nytorv 6
1050 COPENHAGUE - DANEMARK
Tel. : +45 (33) 36 71 30 / (Switchboard = 71 00)
Fax : +45 (33) 36 71 99
E-mail : Ronan.Uhel@EEA.eu.int

**Programme des Nations Unies pour
l'Environnement
United Nations Environment Programme**

**Plan d'Action pour la
Méditerranée (PAM/MEDU)
Mediterranean Action Plan
(UNEP/MAP)**

M. Arab HOBALLAH

Coordonateur adjoint
Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM/PNUE)
Vas. Konstantinou 48
P.O. Box 18109
11610 ATHENS
Greece
Tel. : +30 (1) 727 31 26
Fax : +30 (1) 725 31 96
E-mail : hoballah@unepmap.gr

**PLAN D'ACTION POUR LA
MÉDITERRANÉE – (MEDPOL)**

M. Fouad ABOUSAMRA

Programme Officer
PAM/PNUÉ
Vass. Konstantinou 48
PO Box 18019
GR-11635 ATHENES - GRECE
Tel. : 30 1 727 3116
Fax : 30 1 72 53 196/7
E-mail : fouad@unepmap.gr

**Réseau des 100 Sites
Historiques Méditerranéens**

M. Daniel DROCOURT

Coordonnateur "100 sites historiques méditerranéens"
Atelier du Patrimoine de la Ville de Marseille
10 ter, Square Belsunce
13001 MARSEILLE - FRANCE
Tel. : +33 (04) 91 90 78 74
Fax : +33 (04) 91 56 14 61
E-mail : ddrocourt@mairie-marseille.fr

**Centre d'Activités
Régionales pour les Aires
Spécialement Protégées
(CAR/ASP)
Regional Activity Centre for
Specially Protected
Areas(RAC/SPA)**

Mr. Chedly RAIS

Scientific Director
Centre d'Activités Régionales pour les Aires
Spécialement Protégées (CAR/ASP)
Bd de l'Environnement
BP 337
1080 TUNIS Cedex - TUNISIE
Tel. : +216 (1) 795 760
Fax : +216 (1) 797 349
E-mail : car-asp@rac-spa.org.tn

**Centre d'Activités
Régionales pour la
Télétection en Matière
d'Environnement (CAR/TDE)
Regional Activity Centre for
Environment Remote Sensing
(RAC/ERS)**

Ms. Monique VIEL

Regional Activity Centre for Environment Remote
Sensing (RAC/ERS)
Via G. Giusti, 2
I-90144 PALERME - ITALIE
Tel. : (39) 91 34 23 68
Fax : (39) 91 30 85 12
E-mail : ctmrac@tin.it

**Centre d'Activités
Régionales du Programme
d'Actions Prioritaires
(CAR/PAP)
Regional Activity Centre for
the Priority Actions
Programme (PAP/RAC)**

Mr Marko PREM

Kraj. sv. Ivana 11
21000 SPLIT - CROATIA
Tel. : 385 21 34 34 99/59 11 71
Fax : 385 21 36 16 77
E-mail : marko.prem@ppa.tel.hr

Centre d'Activités
Régionales du Plan Bleu
(CAR/PB)
Blue Plan Regional Activity
Centre (BP/RAC)

M. Guillaume BENOIT

Directeur

Mme Aline COMEAU PINET

Directrice scientifique

M. Jean-Pierre GIRAUD

Chargé de mission « informatique et statistiques »

Mme Elisabeth COUDERT

Chargée de Mission « Prospective et Territoires »

M Vito CISTULLI

Chargé de mission « Economie de l'environnement »

M. Jean IOTTI

Chef de Projet Medstat-Environnement

M. Abdelaziz BOURAHLA

Chargé de mission « Information Géographique »

15, rue Ludwig Van Beethoven

Sophia Antipolis

FR - 06560 VALBONNE - FRANCE

Tel. : 33 (0)4 92 38 71 30

Fax : 33 (0)4 92 38 71 31

E-mail : planbleu@planbleu.org

Annexe 3 : Bilan détaillé du calcul des 130 indicateurs dans les pays méditerranéens (voir fichier joint )